

BULLETIN MUNICIPAL DE HENRIDORFF

Janvier-Février 2019 - N° 30



Publication gratuite



www.henridorff.com

**Le maire, les adjoints,
les conseillers municipaux et
le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs
vœux pour l'année**



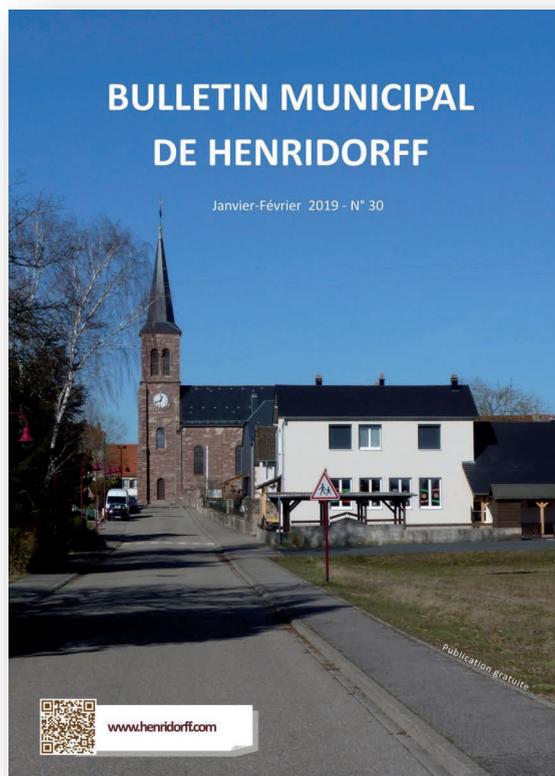
Le conseil municipal

Renseignements pratiques

- ◆ Pompiers Urgence 18
- ◆ Pompiers de Henridorff
Chef de centre : Eric Mathis 03 87 03 23 29
06 74 18 07 11
- ◆ Gendarmerie de Phalsbourg 17
- ◆ SAMU 15
- ◆ S.M.U.R 03 87 03 66 66
- ◆ Electricité de France 03 87 03 11 97
- ◆ Mairie
- ◆ - tél. 03 87 25 30 49
- ◆ - fax 03 87 25 35 89
- ◆ Périscolaire 03 87 03 36 13
- ◆ Ecole maternelle « Rue de l'Eglise » 03 87 25 47 88
- ◆ Ecole primaire « 43, Grand'Rue » 03 87 25 42 46
- ◆ O.N.F. 03 87 25 33 25
- ◆ Paroisse Catholique 06 38 75 48 32
- ◆ Salle socioculturelle 03 87 25 40 25
- ◆ Le responsable de la salle 07 70 27 01 30
- ◆ Vestiaires du terrain de foot 03 87 25 43 67



E-mail : mairie@henridorff.com
Site internet : www.henridorff.com



Mairie :

Les heures d'ouverture de la mairie au public :

- ◆ Mardi de 19 h à 20 h
- ◆ Samedi de 11 h à 12 h



Le maire et/ou un adjoint pourront vous recevoir en dehors de ces heures, sur rendez-vous uniquement.

Sommaire

Les renseignements pratiques	p. 1
L'éditorial	pp. 2 à 3
Les informations	pp. 4 à 7
Informations LINKY	pp. 8 à 10
Les faits marquants	pp. 11 à 18
Les photos du passé	p. 19
Le périscolaire	p. 20
Les écoles	pp. 21 à 22
Le budget 2018	p. 23
Les travaux, les investissements 2018 Les projets 2019	pp. 24 à 27
Le calendrier des manifestations 2019	p. 28
Les présidents d'associations	p. 29
La vie associative	pp. 30 à 59
À savoir- État civil Henridorff en quelques photos	pp. 60..

Bulletin Municipal : Responsable de la publication, Yannick Eon

Ont participé à la rédaction : Yannick Eon - Bernard Kalch - Fabrice Tisserand - Jean-Marc Noblet - Sonia Klein - Michèle Selmer - Hervé Niva - Marina Tromp - Eric Mathis - Marie-Andrée Krumenacker - René Heitzmann - Ludovic Gauthier - Lucie Coltat - Myriam Ott - Jean-Christophe Bouley - Arnaud Lahaye - Emilie Hisler - Carole Becker - Delphine Colnet - Isabelle Scher .

Conception et mise en page : Yannick Eon

Photos : Yannick Eon - Bernard Kalch - Jean-Marc Noblet - Républicain Lorrain et celles remises par les associations et diverses autres personnes.



Mesdames, Messieurs,

Chères Henridorfféennes et chers Henridorfféens,

L'année 2018 est maintenant derrière nous, avec ses moments de joie et de bonheur, mais aussi de barbarie et de catastrophes.

En cette nouvelle année, je ne voudrais retenir que ce qui embellit le quotidien de notre petit village de 709 habitants et reléguer tout ce qui salit la nature humaine dans l'oubli.

Mais comment oublier l'innommable, quand la folie s'exprime à Strasbourg, au milieu des illuminations festives de Noël ?

Comment échapper au vaste mouvement de mécontentement qui enjambe les années 2018 et 2019, mouvement au plus proche des revendications de notre population rurale ?

Que pouvons-nous, élus de terrain, citoyens, face au terrorisme, face aux revendications sociales, face à cette incompréhension qui grandit entre une partie de la population et ses décideurs ?

Avant toute chose, n'oublions pas les fondamentaux, ceux qui régissent nos règles du vivre ensemble, dans notre commune comme dans toute la République.

Je vous le dis avec conviction, ne dérogeons jamais à ces valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité !

Le mouvement dit « des gilets jaunes » qui monopolise l'actualité depuis quelques mois est symptomatique des difficultés rencontrées par les différentes communautés, et particulièrement en zone rurale.

Chacun d'entre nous saura se retrouver parmi les nombreuses revendications portées par les participants à ce mouvement inédit.

Un nombre croissant de nos concitoyens ne se sentent ni reconnus, ni représentés. Et le prix du carburant n'a été que le déclencheur d'une crise « du quotidien ». Quand le reste à vivre est rogné, semaine

après semaine, mois après mois, année après année, chaque augmentation, chaque accident domestique ou de santé peut tourner à la catastrophe.

Tout ceci n'est pas imputable exclusivement au Président élu en 2017. Mais il porte sa part de responsabilité en assumant une politique considérée comme injuste pour les territoires ruraux et pour les plus précaires.

Un débat s'ouvre au niveau de la nation. Espérons qu'il portera les fruits d'une confiance retrouvée en la démocratie et dans le bulletin de vote.

Un cahier de doléances est ouvert à la Mairie, aux heures d'ouverture, pour vous permettre de vous exprimer sur vos difficultés et les solutions qui vous paraîtraient les plus pertinentes.

Après avoir subi les baisses de dotation et la marche forcée vers les intercommunalités, voilà les maires redevenus un rouage indispensable de notre système démocratique...

La lecture de ce bulletin annuel 2019 vous permettra de constater que l'implication et le dynamisme du Conseil municipal et de l'ensemble des associations n'a pas faibli et ce dans tous les domaines.

Que toutes les personnes contribuant à améliorer le « **bien vivre à Henridorff** » soient ici sincèrement et chaleureusement remerciées.

Plusieurs chantiers ont été réalisés tout au long de l'année écoulée :

- ⇒ L'enfouissement des réseaux secs et le busage route de Waltembourg.
- ⇒ Le lotissement du Holzweg (8 lots ont été créés, 3 lots sont déjà vendus, 2 sont réservés. 3 terrains restent à vendre).

- ⇒ Engazonnement, création d'un massif fleuri et d'une cabane à livres à l'ancien cimetière.
- ⇒ Nouvel espace créé au 1^{er} étage de la mairie.
- ⇒ Isolation extérieure et création d'une nouvelle cuisine pour l'ancien presbytère.
- ⇒ Columbarium.
- ⇒ Remplacement du bardage et des trappes de désenfumage de la salle socioculturelle, mise en place d'un écran de 4,50m et d'un vidéoprojecteur.

Nos écoles ont bénéficié de gros investissements cet été :

⇒ Ecole Primaire :

- * Nouvelle toiture,
- * Remplacement de la chaudière,
- * Création d'une nouvelle salle périscolaire.

⇒ Ecole Maternelle :

- * Nouvelle toiture,
- * Création d'un nouveau préau et d'une nouvelle marquise,
- * Isolation extérieure,
- * Isolation intérieure des combles,
- * Ventilation double flux,
- * Remplacement des fenêtres non conformes,
- * Changement d'entrée pour l'appartement.

Tous ces travaux ont pu être financés à l'aide de diverses subventions mais aussi d'un recours à l'emprunt.

Pour cette nouvelle année 2019, notre conseil municipal continuera à essayer d'améliorer notre bien vivre, en initiant plusieurs nouveaux projets :

- * Création d'une aire de jeux conforme aux normes actuelles.

* Enfouissement des réseaux secs et nouvelle voirie rue des Vergers.

* Voirie à l'Impasse des Coquelicots et Impasse des Charmes.

* Trottoirs à l'annexe de Hofmuhl.

* Isolation des combles à l'école primaire.

En cette fin d'année 2019 (novembre), notre boulanger fera valoir ses droits à la retraite. Si aucun repreneur ne se manifeste, la fermeture de ce dernier commerce de proximité sera irrémédiable. Le boulanger est disposé à louer son magasin à un successeur éventuel. Faites passer le message, la commune de Henridorff doit garder un boulanger et un appel dans ce sens est lancé !

Je vous souhaite sincèrement, en mon nom personnel, au nom des membres du Conseil municipal et du personnel communal, une belle et heureuse année 2019.

Faisons de cette année 2019 une belle succession de réussites municipales et d'accomplissements personnels.

Restons plus que jamais respectueux d'autrui et à l'écoute de ceux qui sont dans la détresse.

Soyez persuadés que vous pouvez compter sur votre maire et toutes ses équipes afin de servir au mieux les intérêts de notre beau village et de ses habitants.

Bonne et belle année 2019

Votre maire, Bernard Kalch

Brioche de l'amitié

La vente des brioches au profit de l'enfance inadaptée du pays de Sarrebourg a rapporté la somme de 789,50 €.



Liste électorale

Petit rappel : aucune inscription ne se fait d'office. Les personnes qui désirent se faire inscrire sur la liste communale doivent se présenter en mairie et en faire la demande avant le 31 décembre 2019. Seuls les jeunes atteignant leur majorité sont exempts de cette démarche.



Point relais lecture

Il est ouvert à tout public chaque premier mercredi du mois, entre 18 h et 19 h. Jean-Marie Hanser en assure la permanence à titre bénévole jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018/2019. Nous tenions à le remercier pour son engagement bénévole et pour son travail mené de concert avec les médiathèques d'Azrville et de Phalsbourg. Il est disposé au cours de cette année 2019 à former une nouvelle personne bénévole qui veuille bien le remplacer. Avis aux amateurs !

Avec plus de 1 000 ouvrages disponibles dans ses rayons, le point relais lecture est un service de proximité. Il est situé à l'étage du bâtiment de la mairie. Cette structure permet d'emprunter gratuitement jusqu'à huit documents pour un délai d'un mois.



Des rappels... pour mieux vivre ensemble

Elagage, une action indispensable

Les propriétaires d'arbres proches de lignes électriques doivent savoir que lorsque leurs arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des clients riverains, ENEDIS engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.



Conseil n°1 : Aux abords des lignes, plantez en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n° 2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Conseil n°3 : Entretenez régulièrement votre végétation. Veillez à tailler les haies, arbustes ou arbres en limite de propriété.

Feux de jardin

Le brûlage en extérieur est interdit aussi bien pour les déchets verts que pour tout autre déchet (plastiques, pneus...) Cette pratique est passible d'une amende pouvant atteindre 450 €.



Bruit

Le bon sens et le respect du voisinage préconisent les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage comportant l'utilisation d'appareils bruyants

de 8h à 12h et de 13h30 à 20h tous les jours de la semaine sauf le dimanche.

De même, au-delà d'une certaine heure le soir, il est bon de ne pas déranger ses voisins, à moins de les prévenir si une fête est organisée.

Les animaux

Veillez à ce que les animaux de compagnie ne divaguent pas dans le village ni ne laissent des déjections sur les voies publiques. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne.

Aboiements

Tout propriétaire de chien a la responsabilité des nuisances que ce dernier peut commettre.

Poubelles

Quand un avis de tempête est annoncé, prenez les mesures adaptées pour que les poubelles ne se renversent pas. Ne les laissez pas aussi traîner toute la semaine sur les usoirs.

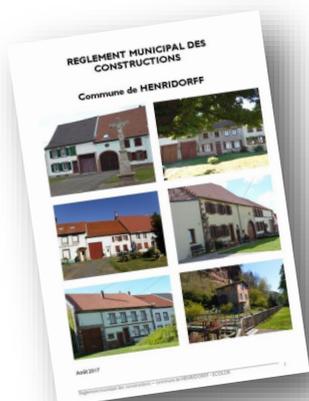
Le Règlement Municipal des Constructions

Le mercredi 5 juillet 2017, un Règlement Municipal des Constructions (RMC) a été mis en place après avoir été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil municipal réunis ce soir-là. Il est tenu à disposition du public à la mairie et est consultable sur le site internet de la commune.

Il concerne en grande partie le bâti ancien de la Grand'Rue, dans le but de préserver les caractéristiques géométriques et architecturales du village-rue lorrain.

Il est rappelé aussi qu'une Déclaration préalable de travaux (DP) est exigée avant de démarrer des travaux dans un certain nombre de cas. Celle-ci permet à la mairie de vérifier que le projet de travaux respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur et le RMC. D'une manière générale, elle concerne la réalisation d'aménagement de faible importance. La DP doit être déposée à la mairie.

Cela concerne les travaux sur une maison ou une annexe (garage, véranda...), la création et changement de porte/fenêtre/toiture, le changement de destination d'une construction, la construction d'une piscine, la construction d'un mur, le ravalement de façades...



Un rappel pour nos enfants et la sécurité de tous

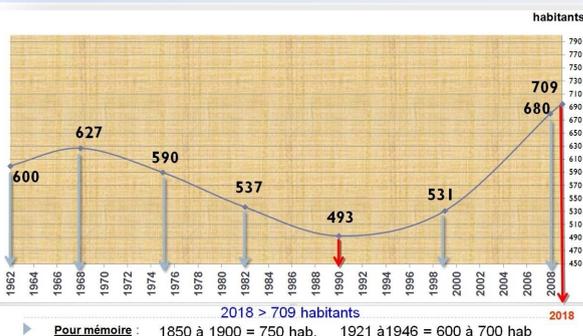


Veillez respecter la priorité à droite au niveau de l'église et aussi la limitation de vitesse à 50 km/h.

Entretien

Tous les propriétaires, ou le cas échéant les locataires, sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Un bon état de propreté des grilles des caniveaux garantira un écoulement aisé des eaux pluviales, évitera l'obstruction des canalisations et limitera par conséquent les risques d'inondation en cas de fortes pluies.

Population en constante progression



Participation citoyenne

Dans le cadre de la prévention de la délinquance et pour la tranquillité publique et après avoir entendu l'exposé de l'adjudant Pierre Weingartner, de la brigade de gendarmerie de Phalsbourg, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé, le 27 novembre 2018, la mise en place du dispositif de participation citoyenne.

Encadrée par la gendarmerie nationale, la « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Les assistantes maternelles agréées

Une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) vient d'ouvrir ses portes. Cette nouvelle structure vient élargir le cercle des assistantes maternelles .

Nom Prénom	Adresse	Téléphone
Goester Scholastique	7, rue de Waltembourg	0387253963
Ott Myriam	32, Grand'Rue	0387253800
Rivaud Jessica	8, rue de la paix	0952801194
Weissenbach Pascale	37, rue des vergers	0387236697
Wilt Martine	73, Grand'Rue	0670592910
MAM	100, Grand'Rue	0670592910

Présentation de la Maison des Assistantes Maternelles MAM « Les Razmokets »

Il y a 4 ans, deux amies, Eve Froesch et Cindy Kauffmann, assistantes maternelles depuis plusieurs années, ont décidé de relever le défi d'ouvrir une MAM pour travailler ensemble dans de meilleures conditions.

Le parcours fut long et laborieux. Animées d'une persévérance à toutes épreuves, elles ont été récompensées de leurs efforts il y a un an lors de la visite de l'ancien bar du village.

La maison est si grande qu'elle permet d'accueillir jusqu'à 16 enfants et offre la capacité de travailler à 4 assistantes maternelles. C'est ainsi que Christine Wagner et Céline Meyer ont rejoint le duo initial

Après 6 mois de travaux menés tambours battants, c'est toutes fières qu'elles ont ouvert les portes de leur MAM le 2 juillet 2018.

Aujourd'hui, Eve, Christine et Cindy accueillent 9 petits razmokets dans un univers complètement dédié à l'éveil et l'épanouissement des enfants de 1 mois à 4 ans.

Les journées sont ponctuées d'une multitude d'activités diverses et variées adaptées à l'âge et à la capacité de chaque enfant, en adéquation avec les saisons et les fêtes qui

ponctuent l'année.

Il en est de même avec les repas faits maison ; ils suivent les saisons !

Quelques razmokets peuvent encore intégrer cette grande famille, vous pouvez les contacter au 03 87 23 94 70 ou sur facebook « MAM Les Razmokets Henridorff »



Elles tiennent à remercier chaleureusement leur conjoint, leur famille et ami(e)s ainsi qu'Arsène Noblet pour son aide spontanée, Eric Mathis pour ses bons conseils et toutes les personnes qui leur ont fait des dons de puériculture et jouets.

Pour info : La MAM organise sa 1^{re} bourse de puériculture/jouets et vêtements d'enfants le dimanche 24 mars 2019 de 9h à 10h à la salle socioculturelle du village. Réservations au 03 87 23 94 70.

Le Camping-Piscine *** du Plan Incliné situé sur le territoire de Henridorff

Les nouveaux gérants, Mme Elena Crivonos et M. Sergiu Ciub, depuis la saison 2018, se sont impliqués dans la rénovation complète du "Camping-Piscine" aussi bien dans la mise en valeur des emplacements de camping que dans la construction d'hébergements insolites en bois (kotas et pods), en apportant encore plus de confort et de

charme authentique.

A partir du 29 mars jusqu'au 2 novembre 2019, le "Camping-Piscine du Plan Incliné" a le plaisir de vous accueillir de nouveau avec ses 65 emplacements de camping (pour caravanes, camping-cars, tentes...), et ses 8 nouveaux hébergements.



Hébergements Insolites - les Kotas et les Pods

Construits en bois, les Kotas (chalets en bois du Grand Nord) peuvent abriter 4 personnes dans le confort, entièrement équipés d'une salle d'eau avec la douche et une kitchenette. Vous avez un studio cosy.

- Lit en 140 et sommier à lattes
- Canapé convertible pour 2 personnes
- Table et chaises pour repas et petits déjeuners
- Terrasse intégrée
- Kitchenette
- Douche, lavabo et WC



Animation Camping-Piscine

Durant la période estivale, nous proposons les animations suivantes : aqua-gym, atelier cuisine, atelier fitness, atelier danse, randonnée vélo, atelier pêche, atelier Tai Chi, atelier yoga, dîners à thèmes, soirées dansantes...

Activités de découvertes et de plaisir en plein-air

- Balade à vélo, randonnée pédestre, escalade...
- Baignade (piscine ou rivière), pêche à la ligne dans une eau claire et limpide...
- Promenade en bateau, kayak...
- Pétanque, ping-pong, barbecue...

La piscine est ouverte en été aux campeurs, alimentée par un puits Artésien avec une eau d'excellente qualité, aussi bien pour la baignade que la consommation.

Fête du 4 mai

Dans le cadre du 5^e Anniversaire du Plan Incliné, un événement exceptionnel sera organisé sur le site pour les membres et les invités, avec un programme attractif et festif. Tout au long de cette journée, ils seront joyeusement entraînés dans des activités et des animations culinaires, sportives et culturelles.



Votre Contact : Elena Crivonos
Tél. 03 87 25 30 13
Mobile 06 67 13 10 60
campingplanincline@orange.fr
<http://camping-alsace-lorraine.com>

Compte tenu des zones d'ombre qui entourent ce compteur LINKY dit « intelligent », le conseil municipal a voté deux délibérations empêchant son déploiement, l'une le 12 juillet au nom du principe de précaution, l'autre le 25 septembre au nom du titre de propriété des compteurs, nous mettant d'emblée en porte-à-faux avec l'Etat qui l'a inscrit dans la loi de Transition Energétique votée le 17 août 2015. La Préfecture les a bien évidemment contestées devant le tribunal administratif de Strasbourg qui a décidé dans une ordonnance du 31 octobre de les suspendre toutes les deux. Le juge des référés saisi n'a malheureusement statué que sur la forme.

Pour votre information, nous revenons sur le fond et vous exposons succinctement les éléments qui ont été consignés dans un mémoire en défense de 40 pages que vous pouvez consulter en mairie.

Nous présenterons distinctement ces deux délibérations car leur fondement en droit n'est pas équivalent.

1) La délibération du 12 juillet 2018

La délibération du 12 juillet s'appuie sur le principe de précaution, principe apparu juridiquement pour la 1^{re} fois dans la loi Barnier du 2 février 1995.

Dans ce cadre-là, compte tenu des inquiétudes soulevées par ce compteur aussi bien par certains du village que par des citoyens français, il nous paraît de notre responsabilité de prévenir les autorités compétentes et nos administrés.

a) Sur le cas des incendies :

Les incendies constatés un peu partout en France dans des lieux où les compteurs LINKY ont été installés sont l'une de nos premières inquiétudes car ils peuvent mettre en danger la vie de nos administrés. Sur ce point, ENEDIS minimise les faits (voire les ignore) et prétexte très souvent l'incompétence de certains de ses sous-traitants qui n'auraient pas utilisé les bonnes clés dynamométriques pour le serrage des câbles. Pourtant de nombreux incendies d'origine électrique n'ont pas été élucidés jusqu'à ce jour puisque les rapports d'experts n'ont pas encore été rendus publics.

De plus, le Préfet dans le cadre du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) doit s'assurer que les normes NFC 14-100 et NFC 15-100 soient respectées.

Concernant les installations de raccordement électriques, en aval du disjoncteur général d'abonné, elles sont encadrées par la NF C 15-100. Ce disjoncteur et tout l'équipement de raccordement est encadré par la norme NF C 14-100. Ces normes évoluent au fil du temps.

Voici au moins un point d'évolution de la norme NF C 14-100 en vigueur applicable lors du remplacement des compteurs électriques par des modèles communicants que le déploiement LINKY ne respecte pas toujours puisque celui-ci est installé en lieu et place de l'ancien sans modification du support qui l'accueille (parfois encore du bois) et dans un temps record (autour de 20/30 minutes)

b) Sur le cas des surfacturations :

La presse relate des cas de surfacturations après l'arrivée du LINKY. La société ENEDIS s'engage-t-elle à éclaircir ce problème et surtout à proposer des solutions qui ne soient pas contraignantes pour l'usager ?



Quels seront ses interlocuteurs les plus proches ?

c) Sur le cas des émissions électromagnétiques :

Les risques pour la santé pouvant être provoqués par l'émission d'un champ magnétique au voisinage des câbles non blindés partout dans la maison, certes **faibles**, si on prend en considération les premiers tests effectués sur les compteurs de 1^{re} génération alors que nous sommes rendus à la 3^e génération **mais malheureusement continus et donc inarrêtables** (et c'est bien là le risque !) : quels seront les effets biologiques sur le métabolisme, sur les défenses immunitaires ? Qui a mesuré cela ? Quelques professeurs de médecine ont fait des recherches dans ce domaine mais peu de personnes tiennent compte de leur avis. Une récente étude scientifique internationale de 16 pages d'éminents chercheurs (des professeurs suédois, russe, français, italien, albanais, spécialisés en cancérologie, en radiobiologie, en sciences de la santé environnementale, en pédiatrie...) confirme les effets sanitaires des rayonnements non ionisants à faible intensité. Elle est consultable en mairie. Voici en résumé les points importants abordés et démontrés : « *L'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences et radiofréquences de faible intensité **représente un risque considérable pour la santé** qui n'a pas été convenablement abordé par les organisations nationales et internationales telles que l'Organisation mondiale de la Santé. Il existe de solides preuves que l'exposition prolongée aux fréquences de téléphonie mobile sur de longues périodes augmente le risque de cancer du cerveau à la fois chez les humains et les animaux. Le(s) mécanisme(s) responsable(s) implique(nt) une formation de dérivés réactifs de l'oxygène, une modification de l'expression des gènes et altération de l'ADN à travers des processus épigénétiques et génétiques. Des études in vivo et in vitro démontrent des effets néfastes sur la reproduction masculine et féminine, s'expliquant probablement par la production de dérivés réactifs de l'oxygène. De plus en plus d'éléments tendent à montrer que les expositions peuvent provoquer des déficits neuro-comportementaux et que certaines personnes développent un syndrome d'"électrohypersensibilité" ou "maladie des micro-ondes" » Et ils ajoutent dans l'un des paragraphes : « Il existe d'autres sources significatives d'exposition, provenant de la **WiFi, des compteurs intelligents** et bientôt des voitures autonomes sans conducteur. Par conséquent, l'exposition des humains a augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières années, et continue d'augmenter rapidement. Bien que les dommages de ces expositions soient déjà constatés, le degré de gravité va augmenter principalement avec le temps en raison de la latence connue entre l'exposition et le développement de maladies tel que le cancer. »*

De nouveaux cas de malades devenus électrohypersensibles devraient nous alerter. Leurs témoignages troublants sont nombreux. L'intégralité est consultable en téléchargement : <http://www.temoignage-linky-france.fr/TLF.pdf>

La société ENEDIS a eu connaissance des risques sanitaires liés à l'ajout de nouvelles fréquences dans les foyers des français puisque la société mère EDF, avant sa scission en ERDF (devenue ENEDIS) participait en 1994 à une réunion ayant pour objet l'"*effet des rayonnements électromagnétiques sur le corps humain*" où il était évoqué, déjà, un "*effet 'fenêtre probable'*" et, par exemple, une bien opportune "*impossibilité d'isoler le seul effet des rayonnements électromagnétiques*" sur le cancer. (Extrait de la mise en demeure précontentieuse des maîtres Arnaud Durand et Christophe Lèguevaques en date du 4 juillet 2018 représentant la demande de plus de 5 000 citoyens).

Olivier Merckel, chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) rappelait clairement le fonctionnement de ce compteur lors d'une audition publique à l'Assemblée Nationale le 14 décembre 2017 sur les enjeux des compteurs communicants dont le compte rendu intégral (73 pages) est accessible sur le site du Sénat : <https://www.senat.fr/notice-rapport/2017/r17-306-notice.html>. Voici ce qu'il disait aux pages 31/32 : « *Devant un certain manque d'information, notamment sur les données techniques relatives au fonctionnement du compteur Linky, nous avons sollicité le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), pour réaliser des mesures d'exposition, non plus au voisinage des compteurs, mais dans les lieux de vie, notamment à proximité des câbles électriques. Il faut, en effet, savoir que lorsque les compteurs Linky émettent ou reçoivent des informations, un courant électrique circulant dans les câbles émet un champ magnétique au voisinage de ceux-ci, partout dans la maison. Des mesures ont donc été effectuées dans les pièces de vie, avant et après la pose des compteurs. Il apparaît ainsi que les niveaux de champs électromagnétiques, donc l'exposition, dépendent du type d'appareil en fonctionnement ou branchés au domicile, au moment où s'effectue une communication Linky. La mesure de l'exposition est une opération beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.* » Lors de cette même audition Mme Gaëlle Vigouroux, élue de la Région Bretagne, ajoutait que cette nouvelle pollution électromagnétique ne venait que s'ajouter à celle existante et créait de nouveaux cas d'électrohypersensibilité (EHS) (pp. 32/33) : « *La résolution 1815 du Parlement européen, du 27 mai 2011, demande aux Etats de baisser le seuil d'exposition aux basses fréquences à 0,6 volt par mètre. Or, la norme française continue de culminer à 87 volts par mètre, sans être interrogée. A cette hauteur, nous pensons que cette norme protège la mise sur le marché des technologies, pas la santé des citoyens. Nous avons lu avec attention le rapport de l'Anses. Pourquoi évoque-t-il la possibilité d'installer des filtres pour éviter le CPL, si cette exposition est sans danger ? A cela s'ajoute le fait que l'évolution du dispositif Linky prévoit une source supplémentaire de pollution électromagnétique, avec l'émetteur radio Linky (ERL), qui arrivera normalement chez nous en 2018.* »

d) Sur le côté intrusif :

Indéniablement, le compteur LINKY s'immisce dans l'espace privé de l'usager en prélevant quelques-unes des données sur ses modes de vie, ne serait-ce que par le fait qu'en ne communiquant pas de données globales, on peut en déduire que l'usager n'est pas chez lui. Les données appartiennent à l'usager. Lui seul peut permettre de les divulguer au fournisseur d'énergie qu'il aura choisi. Et cette autorisation ne doit pas se faire par défaut.

Le fournisseur Direct Energie a déjà été interpellé en mars 2018 par la CNIL car il avait collecté les consommations de ses clients sans leur accord préalable à la demi-heure près, ce qui est interdit sans leur consentement "*libre, éclairé et spécifique*".

d) Sur le coût du déploiement :

L'entreprise ENEDIS affirme que le compteur LINKY ne coûtera pas un centime de plus aux concitoyens. Les 5 milliards, elle les trouvera dans les diverses économies qu'elle sera en mesure de faire grâce à ce nouveau compteur : sur le personnel essentiellement (moins de releveurs, moins de techniciens, moins de départs en retraite remplacés... et sur les PNT (Pertes Non Techniques) comme les fraudes par exemple.

Pourtant, la Cour des comptes dans un rapport de février 2018 parle d'un financement par le consommateur qui aura lieu à partir de la fin du déploiement en 2021. Dans son rapport annuel, la Cour s'est intéressée à ce compteur électrique communicant qu'ENEDIS est en train de déployer. Les magistrats épinglent les conditions avantageuses au bénéfice de la filiale d'EDF qui vont être supportées par les consommateurs pour couvrir le coût de cet investissement.

Ce dernier s'élève au total à 5,6 milliards d'euros, comprenant notamment son déploiement, commencé en 2016 et qui devrait atteindre 90 % des foyers en 2021. Comme les revenus d'ENEDIS sont assurés quasi exclusivement par le tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (Turpe) - représentant à peu près un tiers d'une facture d'électricité, c'est en réalité le consommateur qui supporte ce coût. Pour ne pas provoquer d'augmentation immédiate de leur facture, il a été décidé d'un **mécanisme de tarification différée**. C'est-à-dire que cet investissement ne sera remboursé à ENEDIS que lorsque les gains pourront être réalisés. Car ce compteur Linky a été conçu pour permettre une meilleure maîtrise de la consommation, avec une automatisation de nombreuses tâches, devant permettre à ENEDIS de réaliser des économies.

Mais ce différé tarifaire revient en réalité « à une avance faite par ENEDIS, remboursée par les consommateurs à partir de 2021 », note la Cour des comptes. Et tout crédit mérite intérêt : « *Le taux d'intérêt de cette avance est de 4,6 % et les intérêts s'élèvent à 785 millions d'euros au total sur la période 2015-2030, soit en moyenne 49 millions d'euros par an* », précise le rapport. Au final, selon les calculs des magistrats, le taux de marge de cette opération serait de 2,8 % pour la filiale d'EDF, « *correspondant à un surcoût pour les usagers de 506 millions d'euros en euros constant (...) sur la période 2014-2031* ».

L'opération se trouve donc très avantageuse pour ENEDIS, pas pour le consommateur. Si, en effet, la facture peut paraître indolore, "neutre", car elle sera

lissée sur 10 ans, le compteur sera intégralement payé par le consommateur par l'intermédiaire d'une hausse d'environ 15 € tous les ans à partir de 2021 du TURPE. Si donc, comme le prétend l'entreprise ENEDIS dans ses diverses déclarations le compteur sera intégralement financé par elle grâce aux économies qu'elle pourra réaliser, ça revient à dire au vu du rapport de la Cour des Comptes que le bénéfice pour ENEDIS s'élèvera à une somme qui avoisinera les 5.5 Milliards. Avec un tel avantage, le déploiement doit se faire. N'est-ce pas l'écologie qui l'exige ? ou l'économie ?

e) Sur le non-sens économique et écologique :

Pourquoi vouloir se débarrasser de 35 millions de compteurs aussi rapidement alors que certains ont une durée de vie de 60 ans ? Celle du Linky est estimée à 20 ans grand maximum. C'est tout simplement incompréhensible. Nous sommes rentrés dans l'air de l'obsolescence programmée. D'écologique, le compteur ne semble en avoir que la couleur.

2) La délibération du 25 septembre

Le texte de l'article L322-4 du code de l'énergie précise en effet que les compteurs appartiennent « aux communes ou à leurs groupements » et non à ENEDIS comme l'a confirmé la cour administrative d'appel de Nancy dans un arrêt n° 13NC01303 du 12 mai 2014 où elle a conclu que les compteurs, qui sont des biens du domaine concédé, ne sont pas la propriété d'ENEDIS ou du gestionnaire de réseau, mais de la personne publique concédante. » Les compteurs sont donc bien concédés et non donnés à la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.

La Cour des Comptes dans son rapport de février 2018 (page 245) (cf. <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/07-compteurs-communicants-Linky-Tome-1.pdf>) précise que si le gestionnaire du réseau est bien en effet attribué à ENEDIS ou à des Entreprises Locales de Distribution (ELD), "les réseaux publics de distribution restent néanmoins la propriété des communes qui confient, le cas échéant en déléguant leur compétence à des syndicats intercommunaux ou départementaux, la gestion de ces réseaux aux distributeurs."

Par ailleurs, aucun document officiel n'atteste que les compteurs électriques installés sur le territoire de Henridorff auraient été cédés à la Communauté de Communes de Phalsbourg.

Quoi qu'il en soit, malgré toutes les arguties mises en place et quand bien même les compteurs seraient gérés par tel ou tel organisme local ou national, il n'en reste pas moins qu'ils sont installés sur notre territoire. Et à ce titre, nous avons toute légitimité pour dénoncer un nouveau système qui pourrait nuire à notre santé et à nos libertés ou tout simplement présenter un danger.

EN CONCLUSION :

Comme nous l'avons formulé dans nos délibérations, des zones d'ombre persistent et des inquiétudes demeurent.

Nous avons demandé au juge de référés dans notre mémoire en défense :

- que des tests indépendants soient menés sur les LINKY de 3^e génération actuellement déployés (alors que tous les autres ont été effectués sur les compteurs de 1^{re} génération), en situation réelle d'activité avec les concentrateurs ;

- que les rapports d'experts au sujet des incendies où le LINKY a été mis au cause soient rendus officiels ;

- que la norme NFC-14 100 soit complètement respectée (surtout au sujet du support sur lequel repose le compteur) ;

- que les propriétaires soient bien informés par ENEDIS des risques qu'ils encourent si l'installation électrique de leur habitation ne respecte par la norme NFC-15 100. Les plus vieilles maisons du village sont-elles capables de "supporter" les nouveaux compteurs sans aucun risque de dysfonctionnement et/ou d'incendie ? L'entreprise ENEDIS a-t-elle pris toutes les mesures pour bien prévenir tous les propriétaires ? Car, remettre tout aux normes, a un coût qui est loin d'être négligeable ;

- que les données prélevées chez le consommateur soient toujours protégées par défaut ;

- que le financement colossal de ce compteur soit éclairci et présenté à toute la population.

Au sujet du linky, les émissions à la TV et à la radio sont légion sans compter les nombreuses conférences et articles de presse. Nous vous proposons, pour votre information, cinq d'entre elles diffusées sur des chaînes grand public :

« Faut-il avoir peur du compteur Linky ? », Emission « On n'est plus des pigeons ! » diffusée sur France 4 en février 2016 (22'09) :

<https://www.youtube.com/watch?v=QUDuA8UYUKQ>

« Les révoltés du Linky », Envoyé Spécial, France 2 du 14 juin 2018 (27'33) :

https://www.youtube.com/watch?v=_4ISayWZRtY

« Compteur Linky: dangereux, intrusif, cher. La fronde des maires qui n'en veulent pas », F3, juin 2018 (3'33) :

<https://www.youtube.com/watch?v=PRMpdwTTIJE>

« Compteurs Linky : tout savoir sur le compteur maudit ! », Emission La Quotidienne, France 5, octobre 2018 (24'02) :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZiINWooZaro>

Et, pour dédramatiser le sujet, une chanson humoristique d'Olivier Fromet, diffusée sur France Inter en mai 2018 (2'42)

<https://www.youtube.com/watch?v=q6vqZ2bQiQs>

Qui va les installer dans notre village ?

Le déploiement sur Henridorff est prévu entre juillet et décembre 2019.

C'est l'entreprise **OK service** dont le siège social est à Marseille qui est mandatée par ENEDIS pour faire le travail. Elle devrait nous envoyer un courrier 45 jours avant le changement pour nous prévenir du passage de l'un de ses techniciens ou de convenir d'un rendez-vous avec nous.



Visite de Madame la sous-préfète, Magali Martin, le vendredi 5 janvier

Magali Martin, la sous-préfète de Sarrebourg-Château-Salins, en poste depuis le 28 août 2017, a rendu visite aux élus de Henridorff.



Vœux du maire le lundi 8 janvier

Comme de coutume, M. le maire, Bernard Kalch, a présenté ses vœux à la population devant une centaine de personnes. Il en a profité pour d'abord fustiger la baisse des moyens et des pouvoirs imposée par l'Etat aux petites communes, ensuite pour faire le bilan des travaux menés au cours de l'année écoulée et enfin pour présenter les projets pour la nouvelle.



Saison théâtrale : du 12 janvier au 10 février (10 représentations)



Fête de l'école le samedi 13 janvier



Galette des rois
et son cinéma
le mercredi 17 janvier



Concours de belote et marche avec soupe aux pois (ALSH) les 24 et 25 février



Marché de Pâques les 10 et 11 mars



Réunion pour les seniors : « Bien vivre sa retraite » : 1^{re} rencontre, le 13 mars



Le samedi 30 mars, les enfants récoltent les œufs, les enfants de chœur crécellent



Une rose pour un espoir de guérison les 27, 28 avril



Marche populaire des pompiers le dimanche 13 mai



Requiem de Cherubini le dimanche 19 mai



Journée citoyenne le samedi 26 mai

A l'initiative de la mairie, la journée citoyenne fête sa 3e édition. C'est un appel à donner de son temps pour le bien-être de tous : "Ensemble, réalisons des opérations d'embellissement de notre village : retrouvons-nous dans la bonne humeur pour améliorer notre cadre de vie et partager des moments de convivialité" est-il inscrit

sur l'invitation distribuée dans les boîtes aux lettres. Le temps était au beau fixe et chacun a pu trouver une activité qui lui convienne selon ses envies, son rythme et ses compétences. Une dizaine d'ateliers étaient organisés avec pour chacun d'eux un responsable en charge de l'animer.



1^{re} communion le dimanche 27 mai



Inauguration de la Brasserie des Eclusiers le 1^{er} juin



Loto le dimanche 10 juin



Inauguration de la mairie, de la gloriette et du Club House le samedi 16 juin

Devant nombre d'élus et, en présence de madame la sous-préfète, Magali Martin, le maire, accompagné de ses adjoints et conseillers, a tenu à inaugurer la mairie qui a été en grande partie restaurée du toit au rez-de-chaussée en 2017, ainsi que deux autres bâtiments dont la construction a été réalisée grâce à des bénévoles du village et des environs : une gloriette située derrière la salle socioculturelle et une salle près des vestiaires du stade de foot.



Vide-grenier et fête de la musique le samedi 23 juin



Fin du RPI (Henridorff, St-Jean-Kourtzerode et Waltembourg) et départ de Christelle Wilhelm



Coupe du monde de football : les matchs de l'équipe de France retransmis sur grand écran



2^e ALSH en juillet (Centre de Loisirs) : du 16 au 27 juillet

Pour cette deuxième édition, les inscrits sont plus nombreux que l'année dernière.

Au programme, de nombreuses activités dans le village et aussi à l'extérieur : chasse aux trésors dans la forêt, atelier cuisine ou bricolage avec la construction d'une cabane, atelier créatif Land Art, jeu de piste au château de Fleckenstein, rallye photos au centre de loisirs de Thal-Marmoutier, sentier pieds nus à la maison de la nature de Muttersholtz...



Fête du foot au stade les 11 et 12 août



Cécile Berlocher a soufflé ses 100 bougies le samedi 8 septembre

Son regard est vif, son sourire radieux et sa bonne humeur communicative. A 100 ans, Cécile Berlocher est une figure du village, toujours présente aux fêtes, aux cérémonies religieuses, aux concerts, aux animations du Club de l'Amitié...

Née le dimanche 8 septembre 1918 à 19h30, Cécile Berlocher est issue d'une famille de 5 enfants (3 garçons et 2 filles). Elle est la 2e de la fratrie. Ses parents se sont mariés le 29 janvier 1912 : son papa, Joseph Berlocher est né le 26 avril 1883 et sa maman, Eugénie Dreyer, est née le 9 juillet 1887. A sa naissance, son père aurait voulu l'appeler Olga en souvenir de sa déportation en Russie.

Pendant 15 ans, elle a travaillé à l'hôpital de Strasbourg en tant qu'aide-soignante et quand son père est tombé malade, elle est restée près de lui pour s'en occuper.

Le maire, accompagné de ses adjoints et d'une

conseillère municipale, est venu la féliciter et lui remettre un cadeau de circonstance. Il a vanté son dynamisme et sa profonde gentillesse : " Dans le village, vous ne comptez que des amis. Vous êtes une personne attachante, pétillante et vous croquez la vie à pleines dents. Comme disait une certaine Coco Chanel : 'Personne n'est jeune après 40 ans mais on peut être irrésistible à tout âge' et c'est votre cas. Vieillir ne vous a jamais fait peur."

Et quand le maire la taquine sur ses 876 600 heures qu'elle a vécues depuis sa naissance, elle répond tout de go avec un sourire en coin : "Ça ne m'étonne pas que je sois parfois si fatiguée !". Cette joie, elle la puise dans le regard et l'intérêt qu'elle porte aux autres. Quand quelqu'un lui demande comment elle va, elle lui réplique : "Je ne me plains pas. Je peux faire encore beaucoup de choses par moi-même". Puis ajoute de suite : "Et vous ? Comment vous portez-vous ? Comment va votre famille ?".

Elle aime lire, jardiner, tricoter, faire de la broderie, se promener, préparer le repas... Elle s'intéresse à l'actualité et à l'histoire et tout particulièrement celle de son village qui lui tient tant à coeur.

Son voeu ? Elle l'a formulé en quelques mots à l'issue de l'allocution du 1er magistrat : "Je trouve que c'est formidable d'avoir 100 ans et je le souhaite à tous !"



Concert trompette, orgue et voix le samedi 15 septembre



Messti les 22,23 et 24 septembre



Les parachutistes ont fêté leur Saint-Michel dans notre village le 30 septembre



Repas des seniors le dimanche 21 octobre



Fête de la bière les 27 et 28 octobre

Les Enfants d'Abord et Loisirs ont organisé trois fêtes en fin d'année : Oktoberfest, les 27 et 28 octobre, qui a connu un beau succès, une récolte de bonbons et son cinéma le 31 octobre et une rencontre avec le Père Noël et son photographe en fin d'année le samedi 15 décembre.

L'Association « Les Enfants D'Abord et Loisirs »

Vous Invite à Leur 1er

OKTOBERFEST

27 et 28 Octobre 2018

Salle Socio-Culturelle de HENRIDORFF

Ballermann AVEC Rock Zicke Zacke
Johnny Däpp Power Mix & FeschtMusik

CHEMANGO

Samedi 27 Octobre 18h00
Repas Sur Réservation : WADELE GARNI + Dessert + 1 Boisson + Soirée 20 €
Entrée Sans réservation - sans Repas (peut réservation sur place) 5 €

Dimanche 28 Octobre 11h00
Formule Apéro de 11h00 à Midi (1 Bière + 1 Breizh) 2,50 €
Repas Sur Réservation : COCONAILLE + Dessert + Après Midi Danseante 25 €
Entrée Sans réservation - sans Repas (peut réservation sur place) 5 €

Repas : Places Limitées - Réservation Obligatoire jusqu'au 16 Octobre 2018

Informations et Réservation
MATHIS Eric : 06.83.98.47.06 ou DORSCHNER Jennifer : 07.86.13.80.49



Les faits marquants de l'année 2018 en photos

Commémoration de l'armistice le dimanche 11 novembre (les 100 ans de la fin des conflits)



Bourse aux jouets le 18 novembre et marché de Noël les 24 et 25 novembre



Repas de la Ste-Barbe le samedi 1^{er} décembre : des pompiers mis à l'honneur



Concert de Noël le dimanche 9 décembre



Numérisation des vieilles photos



Nous faisons un appel à vous tous qui avez des photos. Confiez-les nous. Nous les numériserons et nous vous les restituerons. Vous pouvez aussi les scanner par vous-mêmes et nous les envoyer par courriel (eony57@gmail.com).

Le Père Joseph Burckel nous propose cette photo de classe qui date probablement de l'été 1942. Il a tenté de retrouver l'identité des élèves du « Kindergarten » de Henridorff. Nous l'en remercions.

Si des modifications ou des ajouts sont à envisager, faites-le nous savoir. Nous nous permettrons de les citer dans notre prochain numéro.

Rang du bas, de gauche à droite :

- 1- Josette MOUTIER, épouse Lang
- 2- Denise MOUTIER, épouse Tromp
- 3- Camille ISAAC, épouse Mathis
- 4- Alice BERLET
- 5- Joseph MAZERANG (Noblet ?)
- 6- Anita DILL
- 7- Adrien BERLET

Deuxième rang :

- 8- Mireille MARTINELLE
- 9- Bernadette HIEGEL, épouse Moser
- 10- ? visage à moitié caché
- 11- Elise MAZERANG (Noblet ?) sœur de Joseph (n° 5)
- 12- Armand GOBERVILLE ?



- 13- Marie-Madeleine KLING, épouse Dill
- 14- Hélène RIEDINGER, épouse Elsensohn

Troisième rang :

- 15- Jean-Pierre MATHIS
- 16- Aline HERTZ, épouse Montsarrat
- 17- la maîtresse, « tante » Marlyse, de l'écluse n° 16
- 18- Marie GUYON, épouse Lallemand
- 19- avec béret : non identifié
- 20- Gaston HERINGER
- 21- Marie-Thérèse ZIMMERMANN, épouse Meyer
- 22- Jean-Marie FREUND
- 23- Joseph BURCKEL
- 24- non identifié
- 25- Jean-Pierre KLING
- 26- Clémence PETT, épouse Moutier
- 27- Jacqueline GOBERVILLE, épouse Heringer

Le périscolaire

L'accueil périscolaire a entamé en septembre 2018 sa 6^e année d'existence. Lucie Coltat dirige la structure depuis septembre 2015. Cette dernière est entourée de trois animatrices, toutes diplômées, qui se relaient au

cours de la semaine pour s'occuper des enfants qui leur sont confiés : Véronique Heitzmann, Angélique Spreng et Virginie Anstett. S'ajoute, quelques heures par semaine, Michèle Selmer.



Malgré la fermeture du RPI, le périscolaire accueille toujours autant d'enfants : une dizaine le matin, une trentaine le midi et une vingtaine le soir.

Nous proposons aux enfants des activités de bricolage, des jeux collectifs, des ateliers cuisine, des activités nature et de découverte de l'environnement.

Des activités théâtre seront organisées ponctuellement. Nous proposons également aux enfants des séances de yoga un vendredi par mois.

Au printemps 2019, nous débuterons nos activités nature avec la plantation et l'entretien de notre potager et verger.

Cet été, il y aura de nouveau un centre de loisirs pendant 2 semaines au mois de juillet 2019, du 8/07 au 19/07.

Les inscriptions débuteront à partir 06/05/2019. Je distribuerai un tract avant les vacances de printemps.

Lucie Coltat

Les horaires du périscolaires ont été modifiés : accueil du matin de 7h15 à 8h20 ; accueil du midi de 11h35 à 13h20 ; accueil du soir de 16h00 à 18h30.

Depuis septembre 2018, les enfants du périscolaire profitent d'une deuxième salle d'activités (l'ancienne salle de classe des maternelles).



Vous pouvez trouver de nombreuses infos sur le site de la commune (www.henridorff.com) : les menus, les activités hebdomadaires, les inscriptions, les coûts.
N'hésitez pas à le consulter régulièrement.
La directrice est présente tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Pour les inscriptions, il est demandé de passer directement par le périscolaire, soit par courriel (henridorff.periscolaire@gmail.com), soit par téléphone (03.87.03.36.13). Pendant les congés scolaires, les inscriptions seront faites par mail.
Toutes les inscriptions faites auprès des enseignants ne seront pas prises en compte.

La rentrée des classes

Deux écoles, deux sites



A cette rentrée, tous les élèves de l'école maternelle sont regroupés sur un seul et même site, rue de l'église. 24 enfants se sont retrouvés dans la classe des 2 Véronique : Véronique Haettel, la maîtresse, et Véronique Heitzmann, son aide-maternelle. Les grands et moyens connaissent les lieux pour y avoir vécu leur première rentrée scolaire. Ils étaient rassurés parce qu'habités et bien accueillis. La mairie a construit un nouveau préau devant l'école, ce qui permettra par temps de pluie d'être à l'abri. Tout s'est bien déroulé à part quelques sanglots vite dissipés au cours de la matinée.

Quant à l'école élémentaire située au 43, Grand'Rue, elle accueille cette année tous les autres élèves : du niveau CP à celui de CM2. Anne-Catherine Antelme, à qui nous souhaitons la bienvenue, remplace Cécilia Pétronin. Elle enseigne dans les classes de CE2-CM1 et CM2.

Ludovic Gauthier s'occupe des classes de CP et CE1 et assure la direction de l'école élémentaire.



Les cinq classes de l'école élémentaire d'Anne-Catherine ANTELME et de Ludovic GAUTHIER (CP-CE1-CE2-CM1-CM2).

Comme les années précédentes, les élèves de l'école ont pu participer à de nombreuses activités comme des spectacles ou des rencontres sportives.

Pour le spectacle de la « nouvelle année », les enfants de l'école de Henridorff ont présenté un spectacle de chants et de danses sur le thème des sorcières.

En fin d'année scolaire, les élèves des 2 classes ont visité le musée de la mine de Petite Roselle. Lors de cette visite, ils ont découvert la vie au fond de la mine mais aussi la vie dans les années cinquante.

A la rentrée de l'année scolaire 2018/2019, l'école a accueilli une nouvelle maîtresse, Madame Antelme, qui a la charge des élèves du CE2, du CM1 et du CM2.

Les enseignants et les élèves de Henridorff vous souhaitent une très bonne année 2019.

Le Directeur, *Ludovic Gauthier*

Au revoir maîtresse !

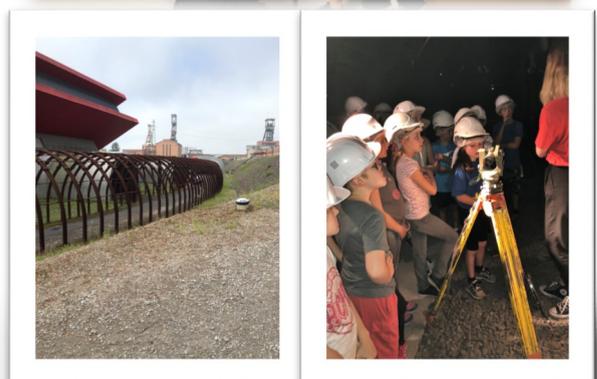
Christelle Wilhelm après douze années passées à Henridorff, en tant que professeur des écoles en classes de maternelle, a quitté l'école du village et a rejoint celle d'Imling.



Pour son départ, la municipalité avait organisé une petite cérémonie. Le maire, Bernard Kalch, lui a rendu un vibrant hommage : *"Vous êtes une maîtresse exceptionnelle, extraordinaire. Il n'y a pas assez de mots pour dire ce que je pense. Vous avez le cœur sur la main et vous avez su transmettre durant ces 12 années, avec bonne humeur et amour des enfants, le savoir, le savoir-être et le savoir-faire. Votre tâche n'a pas été facile dans notre commune en pleine évolution. De son côté, le conseil municipal, attentif à cette exigence de qualité, n'a pas ménagé ses efforts pour vous offrir de bonnes conditions matérielles de fonctionnement. Sur ce point, nous avons toujours partagé la même conviction : l'avenir de nos enfants, ce n'est pas seulement un coût, c'est aussi un investissement. Notre commune fait et fera toujours l'effort nécessaire pour nos écoles. Nous vous souhaitons beaucoup de réussite et une bonne poursuite de votre carrière professionnelle. Que vos projets à venir vous apportent l'épanouissement professionnel et personnel !"*

Le maire a aussi tenu à remercier tous les enseignants du RPI qui accomplissent merveilleusement leur mission d'accompagner les enfants sur les chemins du savoir, de la culture, de l'épanouissement personnel et de la citoyenneté.

Un hommage a été rendu enfin à une autre maîtresse, Patricia Firholtz, présente lors de ce pot de départ, et qui a quitté l'école de Waltembourg après 16 ans de bons et loyaux services en tant que professeur des classes de CP-CE1, à la suite de la dissolution du RPI auquel appartenait le village.

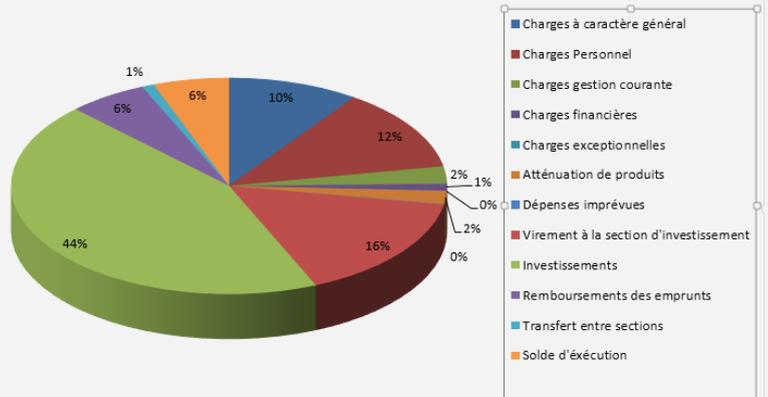


Budget communal 2018

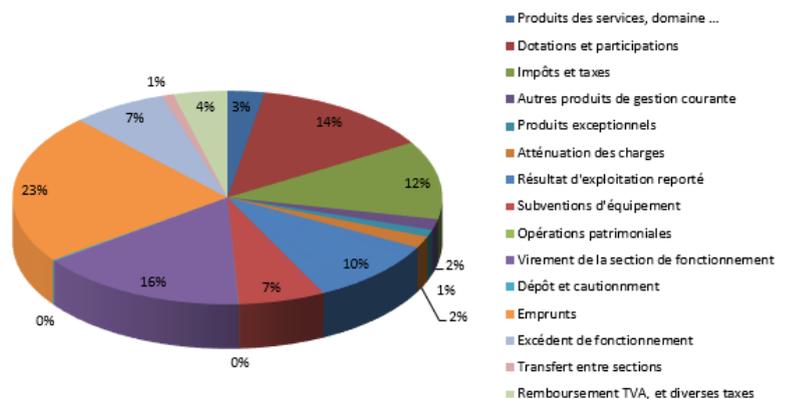
Le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes à

1 476 351,08 €.

Dépenses de fonctionnement et d'investissement	
LIBELLE	TOTAL
Charges à caractère général	143 175,00 €
Charges Personnel	182 950,00 €
Charges gestion courante	38 500,00 €
Charges financières	15 000,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
Atténuation de produits	29 000,00 €
Dépenses imprévues	1 000,00 €
Virement à la section d'investissement	232 006,36 €
Investissements	650 200,00 €
Remboursements des emprunts	87 500,00 €
Transfert entre sections	13 250,00 €
Solde d'exécution	83 269,72 €
Total général	1 476 351,08 €

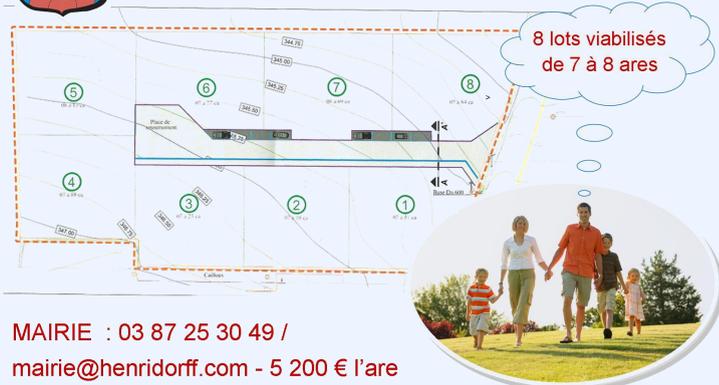


Recettes de fonctionnement et d'investissement	
LIBELLE	TOTAL
Produits des services, domaine ...	40 765,00 €
Dotations et participations	01 260,00 €
Impôts et taxes	175 250,00 €
Autres produits de gestion courante	24 060,00 €
Produits exceptionnels	16 290,00 €
Atténuation des charges	26 000,00 €
Résultat d'exploitation reporté	145 756,36 €
Subventions d'équipement	96 200,00 €
Opérations patrimoniales	250,00 €
Virement de la section de fonctionnement	232 006,36 €
Dépôt et cautionnement	2 500,00 €
Emprunts	337 209,64 €
Excédent de fonctionnement	105 803,72 €
Transfert entre sections	13 000,00 €
Remboursement TVA, et diverses taxes	60 000,00 €
Total général	1 476 351,08 €



HENRIDORFF

LOTISSEMENT DU HOLZWEG



Le budget "lotissement" est un budget à part.
Les premiers éléments des dépenses et recettes sont détaillés à la page 24.

Travaux, investissements 2018

La municipalité a, en 2018, effectué sept gros chantiers : la pose de buses à l'entrée du village sur une trentaine de mètres, la création du lotissement du « Holzweg », l'isolation extérieure du presbytère et de l'école maternelle, la rénovation de la toiture de l'école élémentaire, le changement de la chaudière dans le bâtiment de l'école élémentaire et l'extension du columbarium.

Travaux d'assainissement : pose de buses à l'entrée du village



Lotissement du « Holzweg » : 8 lots avec une fosse septique commune

RECETTES

Subvention MASSERET	10 000 €
Subvention GROSDDIDIER	2 000 €
EMPRUNT	350 000 €
REVENUS TOTAUX	362 000 €

DEPENSES

Micro station - 6 ^{TE} M	14 940 €
Aménagement lotissement - DIEBOLT	139 977 €
Etude de raccordement fibre - ORANGE	4 644 €
Raccordement électrique - ENEDIS	8 931 €
Suivi des travaux Ets LAMBERT	9 840 €
Achat de terrains	27 099 €
TVA sur vente terrains	52 000 €
DÉPENSES TOTALES	257 432 €

Ce bilan est bien évidemment provisoire.

A ces chiffres, il faudra ajouter des dépenses comme le coût de la voirie ou bien encore l'aménagement de l'entrée du lotissement (plateau et aménagement fleuri avec trottoir).

Sur les 8 lots proposés à la vente, 5 sont déjà pris. Il en reste seulement 3.



Isolation extérieure de l'ancien presbytère et aménagement de la cuisine

RECETTES

Subvention ECO-ENERGIE	2 177 €
REVENUS TOTAUX	2 177 €

DEPENSES

Isolation extérieure - Ets St MICHEL	18 435 €
Mise en conformité installation électrique Ets BARTH	1 585 €
Cuisine BRICO DEPOT	1 778 €
Escalier extérieur - PROJET RESINE	2 468 €
Diagnostique énergétique - Ets LAMBERT	460 €
DÉPENSES TOTALES	24 726 €



Travaux, investissements 2018

Agrandissement du columbarium



Coût : 10 560 €

Boîte à livres



Isolation à l'école maternelle

RECETTES

Fonds de soutien à l'investissement local	30 000 €
Eco Energie	3 279 €
Subvention François GROSDIDIER	1 000 €
Subvention AMITER	30 000 €
Subvention DETR	9 228 €
SUBVENTION GRAND EST	23 506 €
REVENUS TOTAUX	97 013 €

A CHARGE DE LA COMMUNE

Revenus - dépenses **-46 208 €**

+ Maîtrise d'oeuvre : N. Becker : 4 428 €



DEPENSES

Toiture - Ets BCE	37 115 €
Isolation extérieure Ets ST MICHEL	32 508 €
Fenêtres - Ets LUTZ	21 645 €
WMC - BARTH Electricité	17 160 €
Isolation combles - Ets Nature Elément Bois	33 532 €
Préau école maternelle	1 260 €
DÉPENSES TOTALES	143 221 €



Ajout d'un préau



Isolation des combles et rénovation de la toiture



Isolant de 160 mm



Changement des fenêtres



Installation d'une VMC double flux



Réfection de la toiture de l'école élémentaire

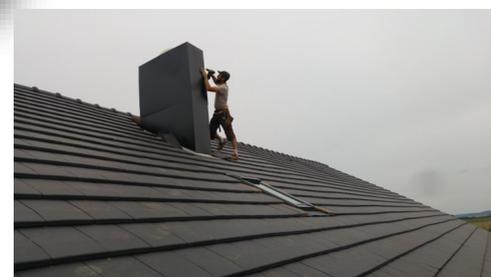
Ecole primaire

RECETTES	
Subvention JL MASSON	1 000 €
Subvention F. GROSDIDIER	1 000 €
Subvention DETR	8 251 €
CAF	
REVENUS TOTAUX	10 251 €

A CHARGE DE LA COMMUNE	
Revenus - dépenses	-34 240 €

DEPENSES	
Toiture - Ets BCE	31 618 €
Remplacement chaudière - HOFBAUER	12 874 €
DÉPENSES TOTALES	44 491 €

Revenus/dépenses



Fin de l'aménagement de l'ancien cimetière



Nouvelle salle à la mairie + nouvelle salle pour le périscolaire



Un grand merci à Jean Kolopp pour les placards, la cuisine au presbytère, la boîte à livres... et Sébastien Endt pour les divers travaux électriques.

A toutes ces réalisations présentées, il faut y ajouter de menus travaux et de petits investissements.

Nouvelle aire de jeux



Les travaux de terrassement ont commencé en fin d'année 2018 (préparation du sol et clôture). C'est l'entreprise alsacienne EPSL qui s'occupe du chantier. Ce dernier devrait être terminé pour le début du printemps.

Enfouissement des réseaux secs, rue des vergers (2^e tranche) :



Trottoirs à l'impasse des charmes et à l'annexe Hofmuhl et chaussée, impasse des coquelicots :



D'autres projets :

Isolation des combles à l'école élémentaire, surélévation de la chaussée à l'entrée du village, sonorisation de la salle à reprendre, remplacement dans certaines rues des lampes au sodium par des lampes led, renouvellement du matériel informatique à la mairie, WC handicapés au stade ...

Manifestations qui auront lieu dans la salle socioculturelle en 2019 *

JANVIER	Lundi 7 Mercredi 9 Samedi 12 Mercredi 16 Samedi 19-Dimanche 20 Samedi 26-Dimanche 27	Vœux du maire Galette des rois et son cinéma Première représentation théâtrale Rencontre - Animation Représentations théâtrales Représentations théâtrales	Mairie de Henridorff La Vallée Éclésièrre des Enfants Les Compagnons de la Scène Club de l'Amitié Les Compagnons de la Scène Les Compagnons de la Scène
FÉVRIER	Samedi 2 - Dimanche 3 Vendredi 8 - Samedi 9 Mercredi 13 Samedi 23 Dimanche 24 Mercredi 27	Représentations théâtrales Représentations théâtrales Rencontre - Animation Concours de belote Marche avec soupe aux pois Carnaval	Les Compagnons de la Scène Les Compagnons de la Scène Club de l'Amitié A.S.H A.S.H La Vallée Éclésièrre des Enfants
MARS	Samedi 9 - Dimanche 10 Samedi 16 Dimanche 17 Mercredi 20 Samedi 30 - Dimanche 31	Dégustation « fromage/vin » Soirée dansante Jeux de société Rencontre - Animation Marché de Pâques	APE El Dance & Vous Les Coucoucs Club de l'Amitié Les Amis de l'Orgue
AVRIL	Mercredi 3 Samedi 16 Dimanche 14 Mercredi 17 Samedi 20 Vendredi 26 dimanche 28	Rencontre - Animation Soirée dansante Vide-Grenier Rencontre - Animation Chasse aux œufs Préparation et distribution des roses	Club de l'Amitié El Dance & Vous La Vallée Éclésièrre des Enfants Club de l'Amitié La Vallée Éclésièrre des Enfants Une Rose, un Espoir
MAI	Mercredi 1 Dimanche 12 Mercredi 15 Samedi 18 Samedi 25 Dimanche 26 Mercredi 29	Enfants de Chœur Marche populaire Rencontre - Animation Bilan de la vente de roses - Remise de chèque Journée Citoyenne Soirée dansante Rencontre - Animation	Conseil de Fabrique Les Pompiers Club de l'Amitié Une Rose, un Espoir Mairie de Henridorff El Dance & Vous Club de l'Amitié
JUIN	Vendredi 7 Mercredi 12 Vendredi 14 Samedi 15 Samedi 22 Mercredi 26 Dimanche 30	Assemblée Générale Rencontre - Animation Kermesse des écoles Fête du sport Fête de la musique et feu de la St-Jean Rencontre - Animation Jeux	Les Compagnons de la Scène Club de l'Amitié APE Les Coucoucs La Vallée Éclésièrre des Enfants Club de l'Amitié Les Coucoucs
JUILLET	Mercredi 3 Mardi 9	Assemblée Générale Assemblée Générale	Effects Les Amis de l'Orgue
AOÛT	Mercredi 28	Rencontre - Animation	Club de l'Amitié
SEPTEMBRE	Dimanche 8 Mercredi 11 Samedi 14 et Dimanche 15 Samedi 21 au Lundi 23 Mercredi 25 Samedi 28	Bourse aux vêtements Rencontre - Animation Balade gourmande Messi- Grande fête de village Rencontre - Animation Soirée dansante	Les Coucoucs Club de l'Amitié APE A.S.H Club de l'Amitié El Dance & Vous
OCTOBRE	Dimanche 6 Mercredi 9 Dimanche 13 Samedi 19 Mercredi 23 Samedi 26- Dimanche 27 Mercredi 30	Rallye famille Rencontre - Animation Repas des seniors Soirée dansante Rencontre - Animation Octoberfest Récolte des bonbons et son cinéma	Les Coucoucs Club de l'Amitié Mairie de Henridorff El Dance & Vous Club de l'Amitié La Vallée Éclésièrre des Enfants La Vallée Éclésièrre des Enfants
NOVEMBRE	Samedi 2 Mercredi 6 Samedi 9 Lundi 11 Samedi 16 Dimanche 17 Samedi 23 - Dimanche 24 Samedi 30	Soirée dansante Rencontre - Animation Assemblée Générale Commémoration de l'Armistice Assemblée Générale Bourse aux jouets Marché de Noël Rencontre - Animation	El Dance & Vous Club de l'Amitié Les arboriculteurs Mairie de Henridorff La Vallée Éclésièrre des Enfants Les Coucoucs Les Amis de l'Orgue Club de l'Amitié
DÉCEMBRE	Dimanche 1 Mardi 3 Samedi 7 Samedi 14 Dimanche 15	Repas de Noël Collecte de sang Repas de la Ste Barbe Rencontre avec le père Noël et son photographe Repas de Noël	Club de l'Amitié Don du Sang Les Pompiers La Vallée Éclésièrre des Enfants A.S.H

Occupation de la salle en semaine :

Séances de gymnastique (association Gymnastique volontaire) : tous les jeudis de 17h30 à 18h30 sauf en juillet et août ;
Séances de gym/fitness (association Effects) : tous les lundis de 18h30 à 19h30 (piloxing) et de 19h30 à 20h30 (silhouette +) ;
tous les mercredis de 18h30 à 20h (tabata) ; tous les vendredis de 18h30 à 19h30 (pound) ;
Répétitions théâtrales : tous les mardis et vendredis, à 20 h, à partir de la mi-octobre jusqu'à la mi-janvier ;
Ecoles : Lundis : 13h30 à 14h30 - Mardis -Jeudis et vendredis : 10h30 à 11h30 ;
Cours de danse (El dance & Vous) : tous les jeudis soirs à 19h30 ;
Cours de gym et rythme (La Vallée Éclésièrre des Enfants) : tous les vendredis soir de 17h30 à 18h30 (pour enfants de 7 à 14 ans).

* Ce ne sont que les dates arrêtées par les associations, la mairie ou les écoles en fin d'année 2018.

À qui s'adresser ? 17 associations animent la vie du village.

Les Compagnons de la Scène

Président : Bernard Kalch
4, rue des Sapins
☎ 03 87 25 37 58
Site Internet : www.theatrehenridorff.com
✉ theatre@theatrehenridorff.com



La Vallée Eclusière des Enfants

Président : Eric Mathis
75, Grand'Rue
☎ 06 74 18 07 11
✉ eric.mathis0698@orange.fr



Association Sportive de Henridorff (ASH)

Président: Hervé Niva
12, rue du stade
☎ 06 08 97 59 19
✉ rv.niva@wanadoo.fr



Club de l'amitié

Présidente : M. Andrée Krumenacker
109, Grand'Rue
☎ 03 87 25 30 89
✉ krumenacker.joseph@wanadoo.fr



Société des Arboriculteurs

Président : Fabrice Tisserand
71, rue des Vergers
☎ 03 87 25 31 61
✉ fabrice-tisserand@orange.fr



Conseil de Fabrique

Présidente : Myriam Ott
32, Grand'Rue
☎ 03 87 25 38 00
✉ fabrique.henridorff@gmail.com



Chorale Ste Cécile

Président : Alain Krumenacker
55, Grand'Rue
☎ 03 87 25 36 15
✉ al.krumenacker@wanadoo.fr



Les Amis de l'Orgue

Président : Yannick Eon
20, rue de la Forêt
☎ 03 87 24 98 40
✉ yannick.eon@sfr.fr



Gymnastique Volontaire

Présidente : Marie-Andrée Krumenacker
109, Grand'Rue
☎ 03 87 25 30 89
✉ krumenacker.joseph@wanadoo.fr



Donneurs de Sang Bénévoles

Présidente : Isabelle Scher
61, Grand'Rue
☎ 03 87 25 31 05



Amicale des Sapeurs-Pompiers

Denis Mathis
3, rue de l'école/St-Jean
☎ 09 50 98 48 55



Les Coucous

Président : Fabrice Tisserand
71, rue des Vergers
☎ 03 87 25 31 61
✉ fabrice-tisserand@orange.fr



Une Rose, un Espoir

Président : Jean-Christophe Bouley
8, rue des Vergers
Site Internet : www.uneroseunespoir.com
☎ 03 87 24 28 01



Nolan

Présidente : Amélie Bailly
9, Grand'Rue
☎ 06 30 80 05 94
✉ amelie.dillenschneider@orange.fr



EL Dance & Vous

Président : Eric Lallemand
110, Grand'Rue
☎ 03 87 25 41 63
✉ eric.lallemand@latelier-cuisine.fr



Effects

Présidente : Angélique Eulert
23, route d'Arzwiller - Waltembourg
☎ 06 59 44 95 41
✉ ange.eulert@gmail.com



APE (Association de Parents d'Elèves)

Présidente : Corinne Jalu
21, Rue de la paix
☎ 06 82 94 81 00
✉ ape.henridorff@gmail.com



Les Coucoucs

PETIT RAPPEL



L'Interassociation "Les Coucoucs" est une association qui a été créée afin de financer l'achat de matériels tels que des chaises et des tables pour la salle des fêtes du village.

Les membres du comité sont les présidents des associations, il faut savoir que chaque licencié et membre des diverses associations henridorfféennes fait partie des "Coucoucs" par défaut.

Les villageois sont libres d'y adhérer.

ANNEE 2019

"Les Coucoucs" a décidé, cette année, de lancer quelques projets afin de financer des équipements au sein de la salle polyvalente de notre Village.

Les fonds récoltés à la suite de chaque manifestation permettra l'achat d'une sono, d'un écran de projection et autres matériels dont chaque association pourra bénéficier.

Nous pouvons, d'ores et déjà, vous communiquer quelques dates à retenir :

Dimanche 17 Mars 2019 ----> **Après-midi Jeux de Sociétés (tout âge)**

Samedi 15 juin 2019 ----> **Journée du Sport**

Dimanche 30 Juin 2019 ----> **Jeux Inter villages**

Dimanche 8 Septembre 2019 ----> **Bourse aux Vêtements**

Dimanche 6 Octobre 2019 ----> **Rallye Village**

Dimanche 17 Novembre 2019 ----> **Bourse aux Jouets**

Vous êtes tous les bienvenus dans l'organisation des manifestations et nous vous y attendons nombreux...



Nous avons organisé, à l'initiative de Carole BECKER et Delphine COLNET que je remercie chaleureusement, une bourse aux jouets le 18 novembre à la salle socioculturelle. Le succès était au rendez-vous et les acheteurs de jouets, petits et grands, ont pu trouver leur bonheur.

Fabrice Tisserand

L'interassociation les coucous a organisé également plusieurs projections des matchs de foots durant le mois de juin jusqu'à la finale du 15 juillet, dans une folle ambiance.



Une finale partagée entre les gens du village

Les supporters présents à la projection de la finale de la coupe du monde de football sur écran géant n'ont pu retenir leur joie à la fin du match. La salle était en émoi et toutes les générations étaient présentes pour fêter cet événement : les applaudissements, les bras levés, les pieds qui battent le rythme sur le parquet, les drapeaux qui flottent, les cris, les sifflets, les slogans de victoire, les visages rayonnants, grimés aux 3 couleurs de la réconciliation,

de l'exaltation et de la fraternité...

A Henridorff, on n'a pas vu pareille effusion depuis bien des années et pour les jeunes présents qui n'ont pas connu les scènes de liesse de 1998, l'événement peut paraître incongru tant il est incroyable, inattendu, merveilleux. Après le 12, il y aura à présent le 15 juillet : 2 dates que les fans de foot ne pourront oublier, deux numéros qui s'inscrivent dorénavant en lettres d'or au firmament d'un ciel rond comme un ballon, où scintille une nouvelle étoile.



FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

HENRIDORFF



ECOLES PUBLIQUES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

HENRIDORFF (57820), Mairie - 1 Rue de l'église

ape.henridorff@gmail.com

Page-Facebook : APE Henridorff

Qu'est-ce que l'APE Henridorff ?

Nous sommes une association ouverte à tous les parents d'élèves de l'école maternelle et primaire de la commune.

Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires.

Comment ça marche ?

En début d'année scolaire, un appel est fait pour les parents qui désirent s'investir plus particulièrement ou être membres de l'association, participer aux différentes activités (bureau de l'association, délégué des parents d'élèves pour le conseil d'école). Tous les parents d'élèves qui le souhaitent peuvent adhérer à l'association. Une fiche d'adhésion sera distribuée en début d'année aux élèves. Vous pourrez télécharger cette fiche sur le site FACEBOOK et la remettre aux enseignants.

Qui peut venir ?

Tout le monde peut se rendre aux réunions et aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant être membre de l'association, ni se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations.



LES EVENEMENTS

Ventes de produits :

« Café RECK »



commande au mois de novembre 2018

« FROMAGE »



commande au mois de février/mars 2019



LES EVENEMENTS

Manifestations

Dégustation « FROMAGE / VIN »



week end du 8/9 mars 2019

« PIZZA / FLAMM » A emporter



printemps 2019

Balade « GOURMANDE »



week du 14/15 septembre 2019

Comment nous aider ?

Si vous souhaitez nous aider pour organiser des festivités, vous pouvez contacter les membres de l'association par l'intermédiaire du site de Page-Facebook ou par la boîte mail de l'APE.

Quels sont les temps forts de l'année ?

En début d'année (fin septembre) une assemblée générale réunit tous les parents d'élèves. C'est un moment important car il permet de désigner le bureau, les membres des différentes commissions, de faire un bilan de l'année écoulée, et de présenter les projets pour l'année en cours.



LES EVENEMENTS

Organiser en collaboration
avec nos écoles maternelle
et primaire

KERMESSE
LE 14 JUIN 2019

Présentation des réalisations de l'année scolaire,
animations, spectacles

BUVETTE et RESTAURATION

L'EQUIPE

L'Association des Parents d'Elèves fonctionne grâce à la participation des parents bénévoles.

Année Scolaire 2018/2019

La Présidente Mme JALU Corinne
La Secrétaire Mme HISLER Emilie
Le Trésorier M. LAMBOLEY Nicolas
Le Vice-président M. ENDT Sébastien
La Secrétaire Adjointe Mme KUCHLY Carine

Assesseurs
Mme MURSCH Pauline
Mme RAUCH Amandine
M. BERNARD Sébastien
Mme WILT Anne

La Vallée Eclusière des Enfants

L'association Les enfants d'Abord et Loisirs a changé de nom au cours du 2^e semestre 2018 et a été renommée **La Vallée Eclusière des Enfants**.



Le comité :

Président : MATHIS Eric
Vice-président : BLAISE Aurélien
Trésorière : WEISSENBACH Pascale
Trésorière adjointe : HERINGER Magali
Secrétaire : DORSCHNER Jennifer
Secrétaire adjointe : MULLER Patricia
Assesseurs : DORSCHNER Jimmy, HERINGER Josian, LEYENDECKER Charlène, TISSERAND Fabrice, EULERT Angélique, EULERT Laurent, MEYER Natacha, RISCH Rémy Dominique, TELLIER Angélique.

L'association vous propose pour 2019 :

- 9 Janvier : La Galette des rois et son cinéma
- 27 Février : Carnaval
- 14 Avril : Vide Grenier
- 20 Avril : Pâques avec sa chasse aux œufs
- 22 Juin : Fête de la musique et feux de la Saint-Jean
- 26 et 27 Octobre : Oktoberfest
- 30 Octobre : Halloween et son cinéma
- 14 Décembre : Rencontre avec le Père Noël, photographie, goûter. A partir du 1^{er} décembre, la Boîte aux lettres du Père Noël sera installée.

Nous proposons aussi des cours « Gym et rythme » pour les enfants entre 7 et 14 ans. Ce sont des cours tout en rythme pour se défouler et se dépenser en musique, dispensés par une professeure diplômée et enseignante de métier.

Les cours commenceront le 11 janvier 2019 à la salle socioculturelle, et se dérouleront le vendredi de 17h30 à 18h30.

L'objectif de l'association est de faire bouger notre village, amuser les enfants comme les grands, et surtout garder le lien qui réunit tout le village et les villages voisins.



Pour tous renseignements supplémentaires, contacter :

Le Président :

M. MATHIS Eric
75, Grand'Rue

06.83.98.47.06

ou

La secrétaire :

Mme
DORSCHNER
Jennifer
85, Grand'Rue

07.86.13.80.49

Le Club de l'Amitié

Le club compte actuellement 31 membres, 26 femmes et 5 hommes. La doyenne du club, Cécile Berlocher, a fêté cette année son centenaire et la plus jeune a 69 ans. La moyenne d'âge est de 84,4 ans.



En 2018, on a organisé 15 rencontres à la salle socio-culturelle dont 7 repas, 5 séances de gym pour seniors, un loto et naturellement, tous les trimestres, nous fêtons les anniversaires. Lors de toutes ces rencontres il y a des jeux (belote, triominos...), et, à la pause-café, des gâteaux secs. La moyenne des

membres qui participent à nos diverses manifestations est de 80 %, ce qui est un chiffre honorable et nous en sommes très satisfaits. Toutes les rencontres sont organisées à la salle socio-culturelle, et nous remercions la commune qui nous met gratuitement à disposition les locaux, ainsi que le personnel pour son aide et sa disponibilité.

Pour l'année à venir, nous avons prévu 15 rencontres.

Comme chaque année lors de la période de l'Épiphanie, nous organisons un après-midi galette des rois. Cette année on a prévu un repas auparavant puis la fameuse galette avec la « fève ».

Avant la période de privation du carême, dite période de jeûne il est de coutume de faire la fête



et de manger « gras », d'où « Mardi gras ». Aussi nous ne dérogeons pas à cette règle et prévoyons tous les ans un après-midi « beignets » confectionnés par des membres du club.

Les rencontres sont enrichissantes et nous permettent d'échanger nos idées, voire des recettes ou conseils, d'oublier les soucis quotidiens et consolider nos liens.

Cette année le club a fêté ses 35 ans.



Chaque membre recevra le calendrier des manifestations pour l'année à venir.

Pour les personnes désireuses de se joindre à nous, n'hésitez pas à contacter la présidente ou le secrétaire, vous serez les bienvenus au sein du club.

Aussi, au seuil de cet an nouveau, le comité et les membres du Club de l'Amitié vous souhaitent à vous tous, ainsi qu'à toutes vos familles, joie, bonheur et meilleurs vœux de santé, prospérité pour cette année 2019.

Association Sportive de Henridorff (A.S.H)



ASSOCIATION SPORTIVE
DE HENRIDORFF

Président : NIVA Hervé
Vice-président : PETRAZOLLER Frédéric
Secrétaire : DILL Yannick
Trésorier : DREYER Nadine
Entraîneur : KLEIN Hervé
e-mail : ashenridorff.foot@gmail.com



☎ Président : 07.86.06.48.11

Fondée en 1945 - Affiliée à la Ligue de Lorraine de Football N° 520038 - District Mosellan



L'équipe fanion (Equipe A)

Les années passent mais ne se ressemblent pas toujours : après 2 années où nous avons réussi à nous maintenir de justesse, l'inévitable s'est produit pour notre équipe première.

Résultats des équipes :

L'équipe fanion termine à la dernière place de son groupe et évolue cette saison en 2^e division. Une saison à oublier au plus vite afin de préparer l'avenir avec la montée des U18 en senior.



L'équipe réserve (Equipe B)

L'équipe réserve a atteint l'objectif fixé en début de saison à savoir le maintien en 3^e division.

Nouveau Club House

Je remercie M. le Maire Bernard KALCH pour la prise en charge par la commune du matériel de construction du nouveau Club House ainsi que tous les membres du comité et les bénévoles qui ont mis la main à la pâte pour cette belle réalisation menée de main de maître par l'ancien président M. FREISMUTH Jean-Marc.

Je souhaite encore au nom du club et en mon nom remercier M. FREISMUTH Jean-Marc pour toutes ces années où il s'est fortement impliqué pour l'ASH.



Les satisfactions viennent de nos équipes de jeunes :

Les U11, U9 et U7 se sont honorablement comportés lors des différents plateaux auxquels ils ont participé avec beaucoup de fierté et un comportement irréprochable.

Les U13 ont évolué avec une équipe composée uniquement de 1^{re} année. Ils ont souffert surtout en fin de rencontre par manque de masse athlétique. Mais nous avons une bonne équipe pour le futur.

Les U18 évoluent sur deux championnats, un premier en automne et un second au printemps. Malgré le report puis l'annulation des derniers matchs en raison des intempéries hivernales, nous avons eu de supers résultats au championnat d'automne. Donc le championnat de printemps nous a emmenés à un niveau supérieur, une 1^{re} pour l'ASH. Après un début très compliqué face à des équipes très fortes et des rencontres toujours jouées sur des terrains synthétiques, le groupe a su rebondir pour élever son niveau de jeu et rivaliser avec les équipes adverses et nous offre une belle victoire devant nos supporters.

Félicitations à ce groupe pour son engagement durant toute la saison. Cela est prometteur et annonce de belles choses pour leur arrivée en équipe senior.

Je tiens également à remercier les parents qui ont toujours répondu présents pour les déplacements de toutes nos équipes jeunes.



U 7



U 9



U 13

Fête du foot

Comme chaque année la fête du foot a été un succès, nos fidèles supporters ont répondu présents pour soutenir notre équipe.

Je remercie la troupe théâtrale des Compagnons de la Scène pour ce nouveau challenge offert à l'ASH et gagné cette année par nos jeunes joueurs. Bravo à notre équipe.

Messti

Un messti qui a commencé sur les chapeaux de roues le samedi soir et qui a fait salle comble



lors du concert Lambing and Co suivi de Dj Mullers, le tout avec une restauration de pizza/flam où l'attente d'être servi se passait dans la bonne humeur.

Dimanche l'avis de tempête s'est avéré bien réel et est venu jouer les trouble-fête vers 18h30, ce qui força les forains pour des raisons de sécurité à stopper les manèges.

Enfin, il ne faut pas oublier tous les licenciés, les épouses, les bénévoles qui sont toujours présents pour nous aider et nous soutenir. Un grand merci à eux car sans eux cela ne fonctionnerait pas.

Les Sapeurs - Pompiers

INTERVENTIONS :

19 Secours à personnes
1 Sauvetage d'animal
3 Destructions de nids de guêpes
1 Feu de cheminée
1 Inondation

FORMATIONS :

FMA (formation et maintien des acquis)

MARCHE ANNUELLE DES SAPEURS POMPIERS

Notre marche a de nouveau été un succès cette année ! Un grand merci à tous les participants aussi bien lors de la marche et du repas qu'à notre tombola au profit de l'œuvre des pupilles.



LOTO



Manifestation conjointe de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Henridorff et de l'association APE les crevettes Phalsbourgeoises, un loto a de nouveau été organisé cette année.

Un grand merci à tous les participants !

NOUVELLE RECRUE



Depuis le mois de Janvier le corps des Sapeurs-pompiers de Henridorff compte un nouveau membre qui s'est bien intégré : M. Cédric Thierry.

NOUVEAU CAMION



Après de nombreuses années de bons et loyaux services, notre ancien camion a été remplacé par un nouveau VTUI réaménagé entièrement. C'est donc une nouvelle sirène bien alerte qui résonnera désormais dans le village !

CARNET ROSE



La famille des pompiers s'agrandit !
Toutes nos félicitations au Sapeur Thibaud Kalch et à Jennifer Boutros pour la naissance de leur petite princesse.

Bienvenue Mélina !



CARNET BLANC



Cette année nous avons également eu l'honneur et le plaisir de participer au mariage du Sapeur Jimmy Dorschner avec Jennifer Brun.

Toutes nos félicitations et meilleurs vœux de bonheur M. et Mme Dorschner !



NOUVELLE SECTION JSP

Création conjointe rendue possible grâce aux chefs de centre des CI de Henridorff et d'Arzwiller, une nouvelle section de JSP a vu le jour cette année : les Jeunes Sapeurs-pompiers de l'ancienne vallée éclusière.

Encadrée par Éric Mathis et Christophe Gilles, 2 moniteurs JSP qui ont suivi une formation spécifique, la nouvelle section a commencé sa formation il y a quelques mois.

Les cours ont lieu un samedi matin sur deux, de 8h30 à 11h30. Au programme divers cours théoriques, les établissements incendies et les gestes de premiers secours.



Nous avons le plaisir de vous les présenter (de gauche à droite) : Maeva – Guillaume – Oranne – Clément – Kyllian – Titoine – Matthieu.

Vous avez entre 12 et 14 ans, garçon ou fille, vous souhaitez découvrir l'univers des Sapeurs-pompiers ? Apprendre les gestes de premiers secours ?

Les Jeunes Sapeurs-pompiers de l'ancienne vallée éclusière recrutent de nouveaux membres !

Pour plus de renseignements, contactez le Sergent Éric Mathis (Chef de Centre CI Henridorff) au 06 74 18 07 11 ou 06 83 98 47 06 ou le Lieutenant Christophe Gilles (Chef de centre CI Arzwiller) au 06 74 18 12 06.

SAINTE BARBE



Les pompiers ont fêté leur patronne Ste Barbe en compagnie du maire, des adjoints, des vétérans et des épouses.

DEVENIR SAPEUR-POMPIER

Vous voulez faire comme Jimmy ? Vous avez plus de 16 ans, garçon ou fille, vous aimez participer, rendre service ?

Les sapeurs-pompiers vous attendent !

Pour plus de renseignements, contactez :

Le Sergent Éric Mathis (chef de centre) au 06 74 18 07 11 ou au 06 83 98 47 06.

Merci pour votre générosité lors de notre passage pour la vente des calendriers.

*Marina Tromp - Secrétaire
Éric Mathis - Chef de Centre*

Nolan



L'association a été créée à la suite de l'annonce de la maladie de Nolan qui souffre du syndrome d'Omenn (déficit immunitaire sévère).

Cette association soutient la recherche pour les maladies rares, accompagne les familles touchées par un enfant malade et améliore ses conditions de vie.

Effects

On y pratique, selon les séances choisies (voir p. 28 pour les horaires) :

PILOXING : le nouveau concept fitness qui connaît un succès mondial avec ses résultats visibles rapidement, obtenus tout en s'amusant. Vous ne vous ennuierez pas dans ce cours qui mélange cardio-boxe, pilates et danse sur des musiques très rythmées.

POUND : Inventé par 2 américaines passionnées de fitness et de musique, le Pound est un cours hyper dynamique qui mixe renforcement musculaire, travail cardio et danse, le tout en musique et en utilisant des « sticks », des baguettes en plastique qui ressemblent à des baguettes de batteries. Chaque mouvement est ponctué par les percussions des baguettes entre elles ou au sol.

TABATA : véritable « brûle-calories »,



cette méthode de travail dynamique, basée sur l'alternance de phases d'intensités élevées et de récupération (Interval Training), permet de se renforcer très rapidement tant au niveau musculaire que cardio.

SILHOUETTE PLUS : affinement et allongement de la silhouette tout en harmonie. Ce cours mixe des méthodes de renforcement musculaire profond, de gainage et d'équilibre (type pilates, yogalates, pulse barre), pour un résultat visible et durable dans le respect des possibilités de chacun(e).



Les Donneurs de Sang Bénévoles

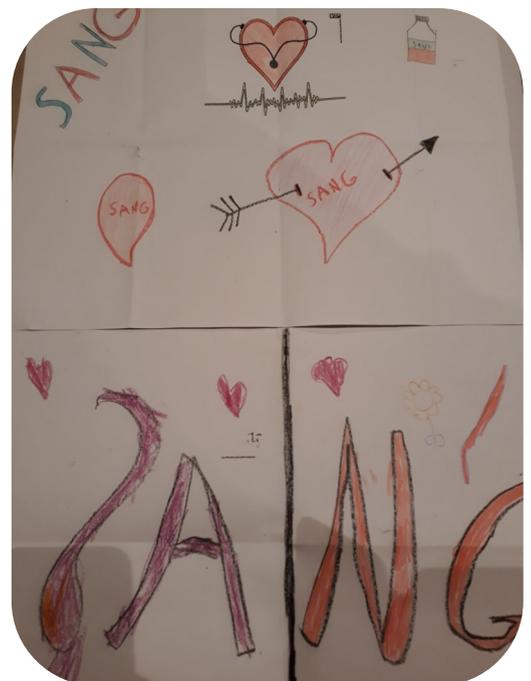
Tout d'abord un grand MERCI aux nombreux donateurs venus le 27 novembre 2018. Pas moins de 52 donateurs de tout le pays de Phalsbourg et surtout 5 nouveaux jeunes adultes qui ont franchi le pas. Il leur a fallu beaucoup de courage car l'attente était longue. En effet nous avons demandé 2 médecins mais le deuxième a été annulé en dernière minute...

Cette année nous accueillons un nouveau membre Madame Moutier Karine dans notre comité et nous lui souhaitons la bienvenue.



Madame Antelme, nous allons intervenir dans la classe de CE2, CM1 et CM2 pour expliquer le rôle du sang et l'importance du don. Les enfants sont souvent les meilleurs ambassadeurs auprès des parents.

Dans le courant du deuxième trimestre un concours de dessin sera mis en place par l'association des donateurs de sang de Phalsbourg (dont nous faisons partie) et les enfants y participeront. Chaque participant aura un cadeau et il y aura un tirage au sort des plus beaux dessins au niveau régional.



Les enfants ont pu s'entraîner le soir du don puisque nous avons prévu un espace pour les enfants : coloriage avec goûters et boissons. Cet espace permet aux parents de donner leur sang pendant que les enfants sont occupés.

Merci aussi à ceux qui nous aident dans l'ombre et qui nous font de bons gâteaux !

Actions mises en place :

Contact personnalisé des jeunes devenus majeurs (carte et dépliant pour leur expliquer le geste et les motiver)

En accord avec le professeur des écoles

Le message est toujours le même : venez nombreux ! Parlez-en autour de vous ! Chaque don permet de sauver une vie !

Nous vous attendons nombreux pour la prochaine collecte le 3 décembre 2019.
Encore merci pour toutes les vies sauvées !

Une Rose, un Espoir : 40 375 € reversés à la Ligue Contre le Cancer

L'opération « Une Rose Un Espoir » du secteur de Sarrebourg - Phalsbourg s'est déroulée cette année le week-end du 28 et 29 avril 2018.

L'opération, pour ceux qui ne la connaîtraient pas, est de sillonner les villages du Pays de Sarrebourg et Phalsbourg (36 villages) mais également les intersections et commerces des villes de Sarrebourg et Phalsbourg afin de distribuer des roses contre un don minimum de 2 € au profit de la « Ligue Contre le Cancer ».

Au niveau national, c'est un montant total de 1 638 817 € qui a été remis au total à la « Ligue Contre le Cancer ».

L'ensemble des membres de l'association de notre secteur, présidée par Jean-Christophe Bouley, remercie encore une fois de plus la générosité des donateurs, les habitants des villages traversés ainsi que la municipalité de Henridorff pour son soutien tout au long de l'organisation de l'opération.



Pour l'édition 2018, c'est 40 375 € qui ont été reversés lors de la remise de chèque du 02 juin 2018 à la salle des fêtes de Henridorff en présence des élus des villages traversés mais également des représentants de la « Ligue contre le Cancer » de Moselle.

Plus localement, cette opération a permis cette année de financer à hauteur de 28 000 € du matériel pour le service cancérologie de l'hôpital de Sarrebourg comme des pompes à morphine, fauteuils de chimiothérapie et gants réfrigérés pour le confort des malades, preuve que la générosité et l'engagement des habitants du Pays de Sarrebourg et Phalsbourg se répercutent sur le plan local.



Nous vous donnons dès à présent rendez-vous cette année les 27 & 28 avril 2019 pour ce grand week-end.

Que vous soyez motards ou non, chacun trouvera sa place pour partager un grand moment d'Amitié, Solidarité et Générosité afin de mener le combat contre ce fléau qui malheureusement touche de plus en plus de personnes.



La Société d'arboriculture de Henridorff et environs

Distillation :

La campagne de distillation est ouverte depuis du 1^{er} décembre 2018. Les réservations de l'alambic sont à faire auprès de Gilles MATHIS au moins 15 jours avant son utilisation. La distillation devient une activité en perte de vitesse, moins de cinq personnes distillent chaque année.



Cotisation pour la saison 2018/2019 :

La cotisation est fixée à 7€ pour cette période. L'heure de distillation est inchangée à 2€/heure.

Important :

L'utilisation de l'alambic implique d'être à jour du paiement de la cotisation. Vous pouvez régler votre cotisation directement auprès de Gilles MATHIS vice-Président,
Ou en la déposant dans la boîte de Régine TROMP, notre Trésorière ou Fabrice TISSERAND, Président, sans oublier d'indiquer votre nom.

Vente de fruits et légumes :

Cette opération remporte chaque année un vif succès. Je remercie les membres de notre comité pour leur participation. Cette opération nous permet de financer le repas de l'Assemblée Générale.



Assemblée Générale 2018 :

Notre Assemblée Générale 2018 s'est déroulée le 15/05/2018. Notre Député, M Fabien DI FILIPPO, notre Conseiller Départemental M Patrick REICHHELD et le Maire de Henridorff, M Bernard KALCH nous ont fait l'amitié de participer à cette assemblée.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du comité pour leur motivation et leur participation à la vie de cette association.

Fabrice Tisserand

L'adresse de la Douane pour adresser vos formulaires avant l'utilisation de l'alambic :

Recette Principale des Douanes
Europrt BP 40031
57501 SAINT AVOLD Cedex
Tél : 03-87-92-67-71

Le numéro de notre alambic est : **57-4159**

La Gymnastique Volontaire

Bouger, c'est bon pour la santé.

Quels bénéfices offre l'activité physique ?

Le sport permet d'être plus à l'aise dans ses mouvements quotidiens, d'être plus dynamique. Il procure un bien-être physique et moral, un meilleur sommeil et diminue le stress. Enfin, le sport entretient la mémoire.

Les séances

Elles ont lieu le jeudi de 17h30 à 18h30 à la salle socioculturelle et sont animées par Denis. Nous pratiquons très volontiers les exercices qu'il nous propose et qui ont pour objectifs : la souplesse, le renforcement musculaire, l'équilibre et la coordination.

Moment récréatif

Repas de clôture à l'auberge St-Ulrich.

Projets

- Galette des rois
- Assemblée Générale
- Repas de clôture.



La gym douce est accessible à tout âge. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Meilleurs vœux pour 2019.

La Présidente

Les Amis de l'Orgue de Henridorff

L'association Des Amis de l'orgue a organisé en 2018 deux marchés, celui de Pâques et celui de Noël, ainsi que trois concerts. Elle poursuit ses activités en faveur de l'orgue historique Verschneider-Blési et de l'Eglise.

LES MARCHÉS

Un marché de Pâques pour lancer les festivités du Printemps



Les températures des samedi 10 et dimanche 11 mars étaient plutôt douces après une vague de froid glaciale qui s'était abattue sur tout le pays à la fin du mois de février. La salle socioculturelle du village où se tenait le 14e marché de Pâques rayonnait de la chaleur des premiers objets de printemps.

Les amateurs d'objets authentiques étaient là dès l'ouverture dans l'espoir de dénicher l'objet rare et unique. A l'initiative de cette manifestation, notre association, soutenue dans sa démarche par une équipe de bénévoles disponibles tous les mardis après-midi de l'année. Car ce qui constitue l'incroyable particularité de ce marché, c'est que tous les produits proposés à la vente sont issus exclusivement des mains habiles de celles et ceux qui fréquentent l'atelier d'art-décoratif. Chacun y donne de son temps et de sa passion pour aider à financer des projets divers à destination de l'orgue historique Verschneider-Blési ou de l'église.

Les dames qui s'investissent, on les appelle ici les abeilles car, comme elles, elles s'activent régulièrement dans un local - leur ruche - situé à l'étage de la salle paroissiale dont l'association a financé intégralement la construction. D'autres bénévoles travaillent chez eux le bois, tricotent ou bien encore dessinent. Parmi les objets, on a pu trouver des compositions florales, des figurines en bois en forme de lapin ou de poule, des broderies et des décorations diverses qui ont agrémenté la table le jour de Pâques.



Un espace à l'entrée de la salle était consacré aux enfants. Jonathan Kaiser leur proposait des jeux, pendant que les parents faisaient le tour des stands. Une autre espace tout aussi convivial avait été aménagé pour manger le dimanche midi un couscous. Le tout servi dans une grande simplicité et une bonne humeur d'un printemps déjà là dans les cœurs.



Un marché de Noël aux sons de Casse-noisette

Pour sa 23^e année consécutive, l'association a organisé son marché de Noël le dernier week-end avant le 1^{er} dimanche de l'Avent.

Il planait dans la salle un doux parfum d'authenticité. Chaque stand disposé tout autour de la salle proposait des objets variés sur le thème de Noël. Comme les années précédentes, les couronnes de l'Avent ont trouvé rapidement acheteurs. Certains chineurs ont leurs habitudes. Et ce sont ces produits qu'ils viennent chercher en priorité tandis que d'autres préfèrent les objets en tissu, en bois ou bien encore les compositions crochétées... Jonathan s'est occupé de la décoration, vaste chantier qui a demandé plus de deux jours de travail. Il a imaginé aussi un conte pour enfants sur le thème de Casse-Noisette où chaque participant se voyait proposer un rôle bien spécifique. Un moment d'enchantement qui se lisait aisément sur leur visage.



SORTIE À MARMOUTIER

Les assises de l'association ont eu lieu le samedi matin 7 juillet en présence des membres du bureau, des bénévoles, d'amis mélomanes et de M. le maire.

Elles se sont tenues exceptionnellement à Marmoutier au sous-sol de la grange d'îmière (avec sa belle cave voûtée !) appartenant au Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP) que nous avons ensuite visité en deux groupes distincts : l'un est allé au musée, l'autre à l'Organum XXI (reconstitution d'un orgue éclaté).

Juste avant, Rémy Kalck nous a fait voir et entendre l'orgue Silbermann et visiter l'abbatiale. Le midi, nous avons partagé le repas à Air et Vie.

La journée s'est terminée par la visite du musée du patrimoine et du judaïsme alsacien.



Composition du comité :



Président : Yannick Eon
Vice-Présidente : Marie-Andrée Krumenacker
Secrétaire : Michelle Béri
Secrétaire-Adjointe : Régine Tromp
Trésorier : Jean Béri
Trésorier-Adjoint : René Heitzmann
Assesseurs : Jacqueline Heringer, Monique Isaac, Bernadette Moser, Jonathan Kaiser, Hervé Schabath
Membres de droit : Bernard Kalch (le maire), Père Justin Inandjo (curé), Myriam Ott (Présidente du Conseil de Fabrique) et Alain Krumenacker (Président de la Chorale).
Présidente d'honneur : Yvonne Krumenacker.

LES CONCERTS

Concert de l'ensemble vocal et instrumental du conservatoire de Sarreguemines le 19 mai

Le requiem de Cherubini a enchanté le public

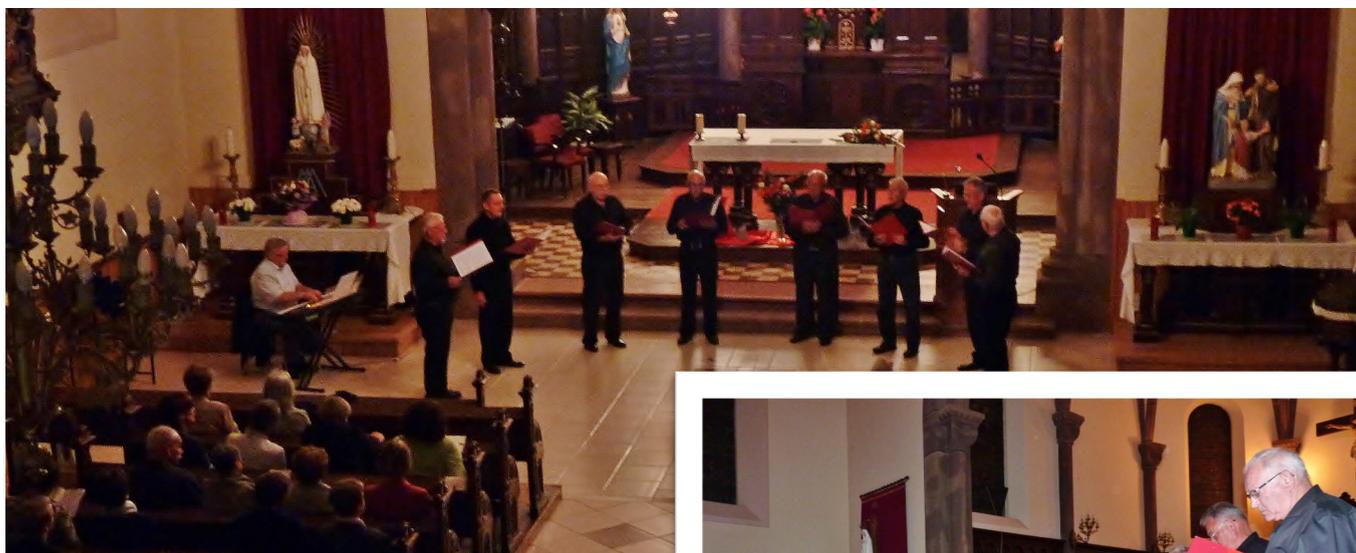
Pour entamer sa saison musicale, l'association a proposé le dimanche 19 mai une affiche inédite en invitant l'ensemble vocal et instrumental du conservatoire de Sarreguemines à interpréter le Requiem de Cherubini, affiche qui a tenu musicalement toutes ses promesses.

Ceux qui aiment la musique classique n'ont pas été déçus par la qualité de la prestation de cette chorale composée de 50 choristes et accompagnée par un orchestre de 8 musiciens professionnels, tous professeurs au conservatoire de Sarreguemines, St Avold et Metz. Ce projet de concert a traversé la France d'Ouest en Est. Il est né au détour d'une conversation durant les grandes vacances dernières avec des choristes bretons qui avaient invité en mai 2015 l'ensemble vocal de Sarreguemines à un concert à Colpo, petite ville située à quelques kilomètres de Vannes. Cette chorale avait prévu d'être là ce jour-là pour partager l'affiche avec l'ensemble vocal mais des contraintes diverses les en ont empêchés : ...essentiellement un temps trop court pour une distance malheureusement trop longue.



Le Requiem en Ut mineur de Cherubini, considéré par Beethoven comme supérieur à celui de Mozart et interprété lors de ses obsèques, a été indéniablement le moment fort de cette soirée. Ce requiem, d'une majestueuse gravité, où le chœur est admirablement mis en valeur, s'est décliné en 7 parties et a conquis un public qui s'est levé d'un seul homme à la fin pour saluer la performance des choristes et des musiciens.

Le chant grégorien en alternance avec la trompette et l'orgue le 15 septembre



Le concert trompette, orgue et chants grégoriens proposé le samedi 15 septembre était riche en sonorités diverses et inhabituelles.

Les amateurs de chants grégoriens ont pu apprécier la qualité vocale du Chœur Grégorien régional de Moselle sud, placé sous la direction de Jean-Marie Germain et composé de huit hommes. Pendant plus d'une heure, ils ont alternativement fait découvrir ou redécouvrir l'univers du plain-chant, glorieuse voix intemporelle de l'Eglise. Une dizaine de chants en latin, accompagnés parfois par l'organiste Armand Ramm, ont jalonné ce concert et ont plongé les mélomanes dans une atmosphère monacale propice à la médiation et à la réflexion. Cette expérience de chant spirituel inspiré alternait avec des duos trompette et orgue plus éclatants qui permet-



taient de mettre en valeur les douces sonorités de l'orgue historique Verschneider-Blési touché par les mains habiles de Rémy Kalck et celles, plus brillantes, de la trompette, jouée par Joseph Keller. Le public n'est pas resté insensible à cette association inédite. Certaines personnes ont pu revivre les vêpres d'autrefois telles que celles-ci étaient chantées avant le concile Vatican II.



Noël s'annonce par des chants et des musiques d'orgue le dimanche 9 décembre

L'association a bouclé son année musicale par un concert de Noël où étaient réunis deux chorales et trois organistes. Un grand moment de paix apprécié du public.

"Noël arrive, Noël se fraie un chemin, Noël veut être un moment de paix dans notre pays secoué de toutes parts". C'est par ces mots d'accueil que le concert a été lancé juste après l'ouverture à l'orgue du jeune Nicolas Kilhoffer, élève au conservatoire de Strasbourg, qui a interprété le célèbre "Noël Etranger" de Daquin.

Les deux chorales de Hochfelden et de Wilwisheim, dirigées par Catherine Kieffer, ont pro-

posé un florilège de mélodies polyphoniques de l'Avent et de Noël autant liturgiques que profanes en latin, français, allemand et anglais. Le public a été emporté dans un moment de grâce particulier à ce moment de l'année où se mêlaient des sons de clochettes invitant à la fête comme le Kling Glöckchen Kling, des chants inspirés en latin extraits de la Bible comme le Sicut cervus, des mélodies entraînantes ou des chants fredonnés aisément par le plus grand nombre comme La marche des rois, Salmo 150, Jingle bells, Entre le boeuf et l'âne gris sans oublier des hommages poignants à Marie comme l'Ave Maria de Caccini chanté en duo.



L'orgue historique Verschneider-Blési à 3 claviers et un pédalier, joyau et fierté du village, n'a pas été en reste. Il a résonné à plusieurs reprises, touché par les mains habiles et talentueuses de Rémy Kalck, Nicolas Kilhoffer et Roland Schuster. De belles pièces du répertoire baroque français ont émaillé les prestations des chanteurs. On a pu y entendre des pièces de Daquin comme le Noël suisse, de Bach avec son Allegro moderato du 1^{er} mouvement de la sonate en trio BWV 525 et de Palchibel avec son "Vom Himmel hoch, da komm ich her". En fin de concert, une improvisation sur un thème de Noël a clos cette belle après-midi musicale.



En 2019, quatre manifestations sont d'ores et déjà programmées :

- * le marché de Pâques les 30 et 31 mars 2019,
- * l'assemblée générale le mardi 9 juillet 2019,
- * le marché de Noël les 23 et 24 novembre 2019.
- * un concert de Noël avec la chorale Union de Kolbsheim le dimanche 15 décembre 2019.

Permettez-moi encore de vous remercier pour les divers services que vous avez rendus et dont l'association vous sait gré. Votre présence aux diverses manifestations est un signe d'encouragement et de reconnaissance et nous vous en remercions. Au nom de tous les membres de l'association des Amis de l'Orgue de Henridorff, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019. Qu'elle soit personnellement, professionnellement et musicalement riche !

Yannick Eon

Conseil de Fabrique



La composition du bureau est la suivante :

Présidente : Myriam OTT
Secrétaire : Pascale RIEDINGER
Trésorier : Alain KRUMENACKER
Assesseurs : Eugène ISAAC et Jonathan KAISER

Membres de droit :

M. le maire, Bernard KALCH
M. le curé, le Père Justin INANDJO

L'évènement marquant de l'année est la vente de la maison attenante à la salle paroissiale à Monsieur Anthony Michel de Hochfelden et à Madame Cuny Priscilla de Saint Jean les Saverne pour un montant de 35 000 euros. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

Il est prévu, grâce à l'argent récolté, de refaire le plancher du grenier de l'église. Des devis ont été demandés à différentes entreprises.

D'autres travaux ont été réalisés, entièrement financés par la commune, que nous remercions vivement.

La restauration et la mise en peinture de l'aiguille, la réparation des vitraux par les ateliers Siebering de Reyerswiller, un colmatage d'une fuite au niveau de la gouttière.

Une opération de nettoyage de l'église est prévue au printemps.

A cette occasion, le conseil de fabrique invite tous les paroissiens qui le désirent à



se joindre à eux. La date figurera sur le tableau d'affichage mis en place à l'extérieur de l'église.

Toute l'équipe remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui se dévouent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de notre église.



Partie centrale du vitrail qui a été réparée

La Chorale Sainte-Cécile

Régine Frémery dirige la chorale. Elle continue à animer les cérémonies religieuses. Sa mère, Yvonne Graeffly, décédée en septembre 2018, l'avait précédée à la direction.

Les choristes se retrouvent souvent le jeudi à 19h45 à la salle paroissiale pour répéter les chants du samedi ou du dimanche qui suit.



Mme Marie-Yvonne Graeffly est décédée à Sarrebourg le vendredi 22 septembre, à l'âge de 88 ans.

Née Henry le 10 juillet 1930 à Sarrebourg, elle avait épousé M. Gilbert Graeffly, décédé en 2008, le 2 mai 1953, à Phalsbourg. De leur union sont nés cinq enfants, Michèle, Jean-Marc, Patrick, Cathy et Régine. Elle avait onze petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

Pendant de longues années, elle a chanté à la chorale Sainte-Cécile de Phalsbourg et a également dirigé la chorale de Henridorff. Elle aimait jouer aux cartes et aux jeux de société avec ses amis.



EL dance & vous

L'association a été créée en septembre 2015.

EL Dance & vous - Président : Eric Lallemand.

Elle reprend à son nom les cours de danse de salon donnés depuis quelques années le jeudi soir à la salle polyvalente.

Les cours sont prodigués par Eric Lallemand, diplômé d'un monitorat de L'I-F-D-S (Institut de Formation d'enseignants en Danse de Société). Ils s'adressent à tous publics : du débutant à celles et ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances.

RDV tous les jeudis soir :
à 19h30 : cours pour débutants / à 21h : cours avancé.



Cinq soirées dansantes sont organisées dans l'année et bien sûr tous les habitants de Henridorff sont les bienvenus pour danser.



Les Compagnons de la Scène

La saison 2018

Entre le 12 janvier et le 10 février 2018, les Compagnons de la Scène se sont produits 10 fois et vous ont présenté la pièce « E Requiem fer denne im Kaschte » de Raymond Weissenburger en 3 actes.

La saison théâtrale s'est déroulée presque sans embûches cette année. Tous les acteurs étaient au top, et les décors étaient époustouflants, comme d'habitude. Une nouvelle actrice de Hommert, Laetitia HEIM, a fait ses grands débuts sur les planches et, à la dernière représentation, manque de chance, elle est mal retombée. Diagnostic : entorse. Ce n'est pas toujours évident d'être actrice.



Un décor digne des plus grands théâtres



Nos décorateurs sont à la retraite à présent et disposent ainsi de beaucoup plus de temps libre pour créer et peaufiner des décors dignes de professionnels.



Si parmi vous, lecteurs, se trouvent des personnes souhaitant monter sur les planches, merci de vous faire connaître auprès de la troupe théâtrale. Ce n'est pas toujours sans danger. Mais, ne vous inquiétez pas, nous vous réserverons le meilleur accueil.



Nos bonnes actions :

Notre association est venue en aide cette année à l'association SEVE (Seins et Vie) qui réalise des projets de recherche, de prévention et d'informations complémentaires pour les patientes atteintes du cancer du sein. Le professeur Carole Mathelin du CHU de Strasbourg Hautepierre nous a chaleureusement remerciés, au nom de tous les chercheurs et bénévoles qui gravitent autour d'elle, pour notre don de 1 700 € qui leur sera d'une très grande utilité.



Inauguration de la gloriette :

Une partie du discours prononcé lors de l'inauguration le samedi 16 juin en présence de Mme la Sous-Préfète Magali Martin, de notre député Fabien Di Filippo, du Vice-Président du Conseil Départemental Patrick Reichheld, de la Conseillère Régionale Catherine Vierling, de la Conseillère Départementale Mme Nicole Pierard, du Président de la Communauté des communes du Pays de Phalsbourg Dany Kocher, et de nombreux maires du secteur :

« L'idée de cette gloriette germe dans la tête des Compagnons de la Scène, association théâtrale de Henridorff.

Cette gloriette a été financée par le regroupement d'associations locales "Les Coucoucs" et par la troupe théâtrale "Les Compagnons de la Scène de Henridorff". La construction du kiosque, des bancs et du barbecue a été intégralement réalisée bénévolement par les membres de l'association théâtrale. Promeneurs, ce refuge vous est dédié. Vous pouvez vous y détendre et vous y restaurer en toute convivialité. Respectez le travail de nos bénévoles, ne dégradez pas cet endroit et veillez à le laisser propre en repartant.

donnant ainsi le feu vert à cette idée mûrie de longue date.

Les travaux ont débuté le 19 avril 2015.

L'association théâtrale s'est largement appuyée sur le savoir-faire d'une famille historiquement présente au sein de la troupe, les cousins Rauch, des charpentiers de père en fils (Hubert, Gilbert et André), pour réaliser les travaux.

La préparation et le montage de la structure, sa couverture, la mise en peinture, les travaux de zinguerie et la fabrication de bancs et de tables ont nécessité plusieurs centaines d'heures de bénévolat assurées par une dizaine de membres de la troupe.

La gloriette fut achevée en août 2015.

En juin 2016 débute la construction du barbecue. Les pierres ont été récupérées sur la démolition d'un bâtiment communal. Et là, principalement 4 membres décorateurs de la

troupe théâtrale (Bibet, Pierrot, Claude Kremer et Jean-Marie Bailly) ont effectué ce travail de forçat.

Coût de cette gloriette : 13 235 €, coût pour la commune : 1 500 €.

Bravo à cette équipe de joyeux lurons, qui non contente d'amuser régulièrement son fidèle public lors de la saison hivernale, met aussi son savoir-faire et ses finances à disposition de toute la population par cette belle initiative. »

Cette inauguration s'est terminée autour du verre de l'amitié au nouveau club house de l'AS Henridorff inauguré ce même jour.



Après avoir créé 2 sentiers pédestres, il manquait un endroit où

l'on pourrait s'asseoir et se restaurer sans se faire arroser. Les Compagnons étaient prêts à relever le défi.

Il fallait encore trouver l'emplacement et le financement.

Le président des Compagnons et le maire trouvèrent un terrain d'entente après d'âpres discussions.

La commune met à disposition le terrain et Les Compagnons de La Scène s'occuperont du reste.

Avec l'aide de l'interassociation « Les Coucoucs », l'association théâtrale a accepté la prise en charge financière du projet,



Structure inaugurée le samedi 16 juin 2018.

Le sentier des Compagnons

Le samedi 5 mai 2018 une partie des membres de notre association, ainsi que des personnes du Club Vosgien se sont rencontrés pour faire l'entretien du sentier des Compagnons. Voici une partie des travaux ayant été effectués :

- le 1^{er} escalier sur le sentier des roches a été sécurisé ;
- une passerelle a été créée au 1^{er} lavoir en partant du village ;



- des arbres ont été tronçonnés sur les sentiers entre le lavoir et l'écluse 8 et à partir de l'écluse 4 et la montée dans les Schwange ;
- des traverses ont été mises en place sur le sentier à l'abord de la forêt derrière la salle socioculturelle.

Ces travaux ont été réalisés dans la bonne humeur et se sont terminés autour d'une bonne table.



Les Compagnons et le foot

Un nouveau trophée créé par un artisan verrier a été mis en jeu cette année. Pour la bonne entame de ce nouveau tournoi, c'est notre club de l'AS Henridorff qui gagne ce magnifique trophée. Il faudra remporter 3 fois le challenge pour pouvoir le conserver.



La saison 2019 fête les 40 ans de la troupe

Comme tous les ans, les répétitions ont débuté fin octobre à raison de deux fois par semaine.

La pièce que nous vous présenterons cette année sera **la pièce de nos 40 ans d'existence**, car notre première saison théâtrale était celle de 1978/1979. Nous interprétons la comédie « IM HERR MAIRE SINI DOCHDER » le 25 décembre 1978 dans la salle paroissiale. Nous sommes très fiers de toutes ces années de théâtre et surtout que notre association ait perduré aussi longtemps avec un franc succès renouvelé chaque année. Un petit bilan de 40 ans de théâtre :

70 acteurs

340 représentations

60 000 spectateurs

34 400 € de dons à différentes associations

Création de 2 sentiers pédestres avec le Club Vosgien

Plusieurs challenges pour nos clubs sportifs (tennis- football)

Des moments inoubliables, des anecdotes à n'en plus finir.

Nous espérons que cela dure encore bien longtemps, car le rire et la bonne humeur entretiennent la santé, et contribuent au bien-être de tous, que nous soyons acteur, simple membre, décorateur, ou spectateur.

En début de séance aura lieu une rétrospective de nos 40 ans préparée par Olivier Kolopp et son neveu Jean-Patrick Schwing.



La salle paroissiale

La nouvelle saison

Les décors de ce nouveau spectacle réalisés par le trio Bibet, Pierrot, et Claude vont encore enthousiasmer nos spectateurs dès l'ouverture du rideau.

La pièce que nous vous présenterons s'intitule « **WER ISCH DE BABBE** » de Bernard EIBEL.



Une nouvelle jeune actrice venant de Phalsbourg, Caroline Madelaine, va faire ses premiers pas sur les planches.

Nous vous réservons quelques surprises durant cette période, notamment une tombola à chaque représentation et le tirage d'un gros lot le dernier jour qui reprendra tous les billets de participation.



Résumé de la pièce :

L'histoire de la pièce ? Sur fond de scandale immobilier dans un charmant petit village d'une vallée vosgienne, un maire à l'égo surdimensionné et un curé de village très protecteur s'affrontent... Quand en plus débarque dans le village une charmante jeune femme à la recherche de son père... et dont la maman a passé sa jeunesse dans le village... On se pose la question: "Wer isch de Bâbbe ?"

Nathalie est la fille de la comtesse Fasanadetti, née Mélanie Stengel, une ancienne connaissance du maire et du curé du village. Nathalie cherche son père car sa mère ne s'en rappelle plus ! Il est de plus en plus question du curé et du maire...

Voici les dates des 9 représentations de la saison 2019 :



Samedi 12 janvier 2019 à 20h00
Samedi 19 janvier 2019 à 20h00
Dimanche 20 janvier 2019 à 14h30
Au profit de l'amicale des transplantés
Samedi 26 janvier 2019 à 20h00
Dimanche 27 janvier 2019 à 14h30
Samedi 2 février 2019 à 20h00
Dimanche 3 février 2019 à 15h00
Repas sur réservation
Vendredi 8 février 2019 à 20h00
Samedi 9 février 2019 à 20h00.

RESERVATIONS :

- A l'Optique Erdmann, 3 place d'Armes à Phalsbourg, aux heures d'ouverture du magasin.
- Par téléphone, au **07 81 62 66 82** du lundi au vendredi de 19h à 21h.

A savoir.....

NOUVEAUX HABITANTS DANS NOTRE COMMUNE



Ces personnes, déclarées en mairie, viennent de s'installer dans notre joli village. Nous leur souhaitons la bienvenue :

- Famille MECKES Nicolas - BODEIN Josiane au n° 3 rue de l'église
- Famille CLEMENT Sébastien et STOCK Maité au n° 79 Grand'rue
- Monsieur KIFFEURT Guillaume et Mme CHEVALIER Erika au n° 2 A route de Lutzelbourg
- Famille PRIVE Axel - SCHNEIDER Léa au n° 19 Grand'rue
- Famille RAUCH Emmanuel au n° 4 rue du Stade
- Monsieur ISAAC Hervé et Madame LAMBOULE Céline au n° 2 bis route de Lutzelbourg
- Monsieur MERCHIER Alain au n° 6 rue du Stade
- Madame WENGER Régine au n° 69 Grand'rue
- Famille RIVAUD Michael au n° 8 rue de la Paix

URBANISME - RAPPEL

Comme chaque année, il est rappelé que tous les travaux effectués dans votre maison d'habitation, qui ne sont pas soumis à un «Permis de Construire», sont cependant soumis à une «Déclaration Préalable».

Cela concerne les travaux de modification des façades, la pose de panneaux solaires, la construction de dépendances, y compris les abris de jardin, les piscines non couvertes, les hangars, les vérandas, dont la surface est inférieure ou égale à 20 m².

Toutes les personnes qui ont procédé à de tels travaux au courant de l'année, sont priées de régulariser impérativement leur situation en mairie.

Depuis une délibération prise par le conseil municipal le 20 octobre 2017, une exonération de 50 % de la taxe d'aménagement est appliquée sur les locaux d'habitation de ceux qui sont bénéficiaires d'un prêt à taux zéro. L'exonération est totale sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Les documents nécessaires sont à votre disposition en mairie ou sont téléchargeables sur le site internet de la commune www.henridorff.com dans la rubrique «téléchargement».

En 2018, la commune a délivré :

- 9 dossiers pour permis de construire,
- 18 dossiers de demande de déclaration préalable
- 14 dossiers de demande de certificat d'urbanisme



NAISSANCES



Gabriel, Marcel, René
BERNARD
Né le 27 mai 2018
à SARREBOURG



Kaëlya PINCK
Née le 14 juin 2018
à SARREBOURG

{ 60 }



Anaëlle CLEMENT
Née le 21 juillet 2018
à SARREBOURG

Etat Civil 2018

MARIAGES :



Andy KIMENAU-FETTER avec
Sophie HUFFENUS, le 10 août 2018



Jimmy DORSCHNER avec Jennifer
BRUN, le 1^{er} septembre 2018

PACS :

- Entre Maxime
KUCHLY et Auré-
lie CONSTANTIN
le 29 septembre
2018

- Entre Jérémy
LALLEMAND et
Laura SALVIAC le
24 novembre 2018



DÉCÈS :

- ♦ Georgette DREYER née RIEDINGER, née le 21 août 1932 à HENRIDORFF, décédée le 26 février 2018 à SAVERNE
- ♦ Ernest DREYER né le 02 juin 1931 à HENRIDORFF, décédé le 02 mars 2018 à SARREBOURG
- ♦ Raymond BERLOCHER, né le 13 janvier 1932 à HENRIDORFF, décédé le 28 avril 2018 à NIDERVILLER
- ♦ Daniel OBERLE, né le 23 novembre 1957 à DABO, décédé le 02 août 2018 à HENRIDORFF
- ♦ Roger TERREAUX, né le 04 juin 1932 à GRAY, décédé le 15 septembre 2018 à SARREBOURG
- ♦ Camille HERINGER, né le 29 janvier 1946 à HENRIDORFF, décédé le 17 octobre 2018 à SARREBOURG
- ♦ Antoine HERINGER, né le 20 avril 1933 à HENRIDORFF, décédé le 30 octobre 2018 à HENRIDORFF



AVIS DE MENTION DES DÉCÈS :

- Félicien MOUTIER né le 15 mai 1934 à HENRIDORFF
Décédé le 04 mai 2018 à STRASBOURG
- Yvette KRUMENACKER née le 21 avril 1929 à HENRIDORFF
Décédée le 22 juin 2018 à DAMELEVIÈRES
- Marie, Elisabeth RAUCH née MULLER née le 18 mars 1930 à HENRIDORFF
Décédée le 16 octobre 2018 à SAINT JEAN DE BASSEL
- Georgette CLEMENT née WALCK née le 12 avril 1924 à HENRIDORFF
Décédée le 30 novembre 2018 à SAINT JEAN DE BASSEL

